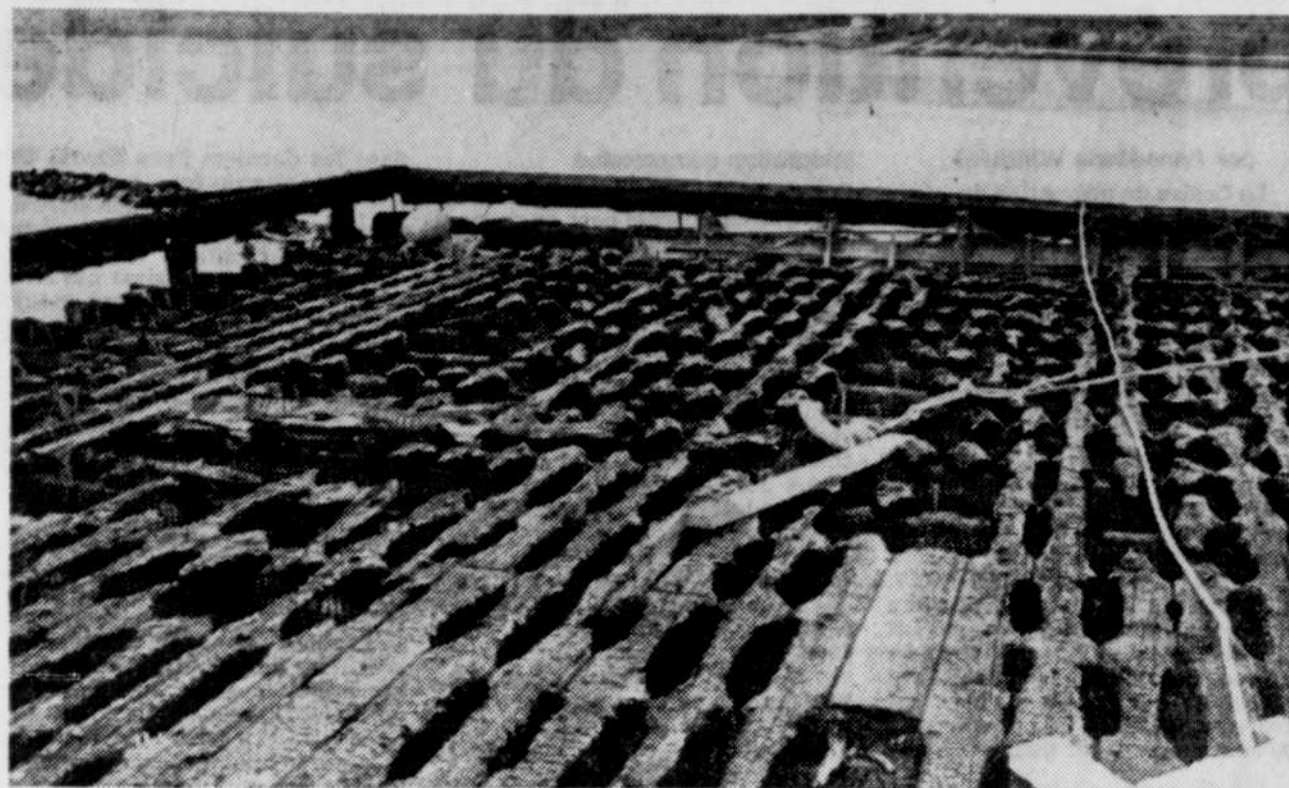




Tout calciné

Alimenté par quelque 2,000 gallons d'essence provenant d'un tuyau qui a éclaté présumément sous la chaleur des flammes, le feu a dévasté le tablier et les poutres du quai de 430 pieds de longueur, à Forestville. Une trentaine d'hommes ont travaillé sans relâche 12 heures par jour dans le but de réparer le quai lourdement endommagé par l'incendie. "Le quai est vital", affirme le gérant de Reed à Forestville; la compagnie emploie 1,100 personnes dans cette région de la Côte-Nord.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

RUEL FIAT

" Le concessionnaire du Centre-Ville "

Automobiles Michel Ruel Inc.

640, rue Arago ouest, Québec - 687-1000



L'intérieur de la Brava est des plus luxueux. Sièges offrant un excellent support, recouverts de tissu. Le sedan sport par excellence.

L'efficacité du système à injection

Une voiture économique n'est pas nécessairement une voiture peu nerveuse. Témoin: la Fiat Brava 1980.

LES ingénieurs Fiat vont de nouveau tenir la vedette! Ils ont équipé le fameux moteur 2 litres à double arbre à cames de la Brava d'un système à injection de carburant électronique.

Les résultats sont surprenants: la puissance passe de 80 à 102 chevaux et la consommation est moindre! En effet, le système à injection Bosch L-Jetronic permet d'obtenir une consommation de 6,9 litres aux 100 km sur route (soit 40 milles au gallon). Voyez le tableau: les chiffres parlent d'eux-mêmes.

La Brava à injection a des performances semblables à des voitures telles que la Scirocco, la BMW 320i, ou la Saab. Mais son prix, inférieur à \$10,000, est bien plus abordable.

La Fiat 131 Abarth est une des voitures de rallye les plus redoutées. 70% de ses pièces sont similaires à celles de la Brava. En matière de compétition, la technique Fiat tient le haut du pavé et les victoires sont nombreuses.



BRAVA 5 VITESSES	EN VILLE	SUR ROUTE	MOYENNE ESTIMÉE
Litres aux 100 km	10.8	6.9	8.4
Km par gal. imp.	42	65	54

Chiffres basés d'après des essais effectués en laboratoire selon les méthodes approuvées par Transports Canada. La consommation réelle pourra varier. La consommation en ville sera plus importante en hiver. Pour plus de détails, consultez le guide de consommation 1980 publié par Transports Canada.

Ses performances sportives n'ont rien de surprenant. Il est vrai que le Groupe Fiat possède plus de bolides que n'importe quel autre constructeur: Ferrari, Lancia Stratos, Fiat 131 Abarth, pour n'en nommer que trois.

La Brava est une voiture luxueuse: boîte à 5 vitesses, sièges-baquets avant inclinables, capitonnage en tissu, dégivrateurs de glaces latérales, montre à cristal de quartz et radio AM/FM stéréo d'excellente qualité. Parmi l'équipement en option: toit ouvrant, jantes en alliage, climatiseur, transmission automatique, peinture métallisée.

Essayez la Brava à injection, vous serez émerveillé.

Fiat et Brava sont des marques déposées de Fiat S.p.A.

LE PLUS DE PLAISIR AU LITRE.

FIAT

AVEC CONFIANCE

AUTOMOBILE MICHEL RUEL

640, rue Arago Ouest (Tél.: 687-1000)

M. LESSARD

49, Boul. St-Joseph (Tél.: 623-5471)

Région de Rivière-du-Loup

Les hôpitaux fermeront peu de lits pour l'été

Contrairement aux autres établissements de la grande région de Québec, les hôpitaux de la région de Rivière-du-Loup maintiendront la quasi totalité de leurs lits disponibles, durant la période estivale.

Mis à part une période de deux semaines durant laquelle le taux d'occupation des lits pour soins de courte durée est réduit à 95 pour 100, les 259 lits que comptent les hôpitaux de Notre-Dame-du-Lac et de Rivière-du-Loup demeureront disponibles dans leur totalité pour le reste de l'été.

De ces deux établisse-

ments situés sur le territoire desservi par le Département de santé communautaire de Rivière-du-Loup, seul l'hôpital de Notre-Dame-du-Lac a décidé de fermer 12 de ses 50 lits, du 29 juin au 12 juillet.

On sait qu'à l'été, les hôpitaux ont l'habitude de fermer un certain nombre de lits pour soins de courte durée en raison de considérations économiques.

Aux prises avec des

budgets de plus en plus serrés, les administrateurs d'hôpitaux ont fait le choix de diminuer temporairement certains services, plutôt que d'augmenter leur budget de dépenses en embauchant du personnel suppléant durant les vacances annuelles des employés.

En vertu d'une directive émise en mai 1979, ce sont les Conseils régionaux de la santé et des services sociaux (CRSSS) qui ont la responsabilité de coordonner les prises de déci-

sion en cette matière.

Pour la grande région de Québec, le CRSSS prévoit qu'on maintiendra en tout temps plus 83 pour 100 des lits disponibles au cours du présent été. Selon l'organisme, ce phénomène ne devrait pas causer de difficultés majeures à la population si les réductions de services réelles coïncident avec celles prévues et annoncées par les établissements hospitaliers.

À

QUÉBEC

FIAT

c'est



49 BOUL. ST-JOSEPH QUÉBEC (dist. Charl. ouest)

623-5471

Subventions de \$15,000 à cinq organismes pour combattre la violence

Un montant de \$15,000 a été accordé par le ministère québécois de la Justice à cinq organismes de l'Est du Québec et de la Côte-Nord, dans le cadre d'un programme de subventions pour combattre la violence dans la société québécoise.

De ce montant, \$5,000 a été accordé à Secours Jeunesse de Port-Cartier pour organiser, par l'intermédiaire de la Maison des jeunes, une campagne de sensibilisation pour les jeunes et par les jeunes sur différents types d'agression qu'ils subissent.

L'animateur en sera M. Yvon Gendreau. Par ailleurs, la Corporation des infirmières de la Côte-Nord-Nouveau Québec se voit attribuer \$3,000 pour élaborer et réaliser un dépliant d'information permettant aux femmes d'être mieux accueillies dans les salles d'urgence de la région.

Un montant de \$2,700 est attribué à la Maison des jeunes du Bas-Saint-Laurent pour

le projet "Nous les femmes, vous les hommes". Il s'agit de concevoir et de produire un dépliant sur les agressions sexuelles, leurs conséquences et les ressources disponibles dans le milieu. Doris Côté en est l'animateur.

Le CLSC de Matane recevra pour sa part \$2,000 pour une création collective sur la violence avec les enfants de neuf à 12 ans, par la présentation de marionnettes, jeux, mimes dans les écoles de la Commission scolaire de Matane. Projet sous la responsabilité de Mario Dugas.

Enfin, le Conseil régional d'aide aux personnes en difficulté recevra \$2,345 pour participer à un colloque régional sur les formes de violence à l'égard des personnes handicapées. M. Jean-Luc Allard en est l'animateur.

Au total, pour le Québec, 39 projets ont été acceptés dans le cadre

de la phase II du programme de subventions pour combattre la violence dans la société québécoise.

Ce programme de \$500,000 créé à la suite de colloques régionaux sur la violence, vise à faciliter les initiatives des citoyens et groupes bénévoles désirant s'impliquer dans leurs milieux et contribuer à combattre le phénomène de la violence sous ses différentes formes.

Le succès du programme "Faites votre projet pour combattre la violence" a dépassé les prévisions les plus optimistes. Il a été impossible au ministère de la Justice de procéder à l'étude de tous ces projets aussi rapidement qu'il aurait été souhaitable de le faire. A l'heure actuelle, 221 projets ont été étudiés et l'annonce du troisième et dernier bloc de subventions est prévue pour le début d'août.

Saint-Romuald

Un centre de formation pour apprendre la survie en mer

RIMOUSKI — Le Conseil d'administration du collège de Rimouski adoptait récemment une résolution à l'effet d'acheter du ministère des Transports du Québec un terrain situé à Saint-Romuald-Etchemin, en banlieue de Québec, pour y construire un centre de formation aux fonctions d'urgence en mer.

Ces cours seront dispensés dans le cadre de l'éducation aux adultes de l'enseignement maritime. Ils seront offerts bien sûr à la clientèle adulte, mais aussi à la clientèle régulière.

En effet, à l'heure actuelle, le ministère des Transports fédéral oblige tous les officiers à s'inscrire à un tel programme et il est prévu que d'ici quelques années, tout marin devra avoir suivi cet enseignement.

La session complète

est d'une durée de 12 jours et se répartit comme suit: — survie en mer: 5 jours — combat d'incendie: 5 jours — secourisme (ambulance St-Jean): 2 jours C'est le gouvernement fédéral qui défraie le

coût des édifices et de l'équipement, mais il est précisé, dans le cadre de l'entente Canada-Québec concernant les prêts d'équipement par le gouvernement fédéral pour la formation de marins au Québec, que le terrain sur lequel sera érigé le centre doit être mis à la

disposition du fédéral par le collège.

Enfin, précisons que si le conseil a décidé de faire construire ce centre à Saint-Romuald, c'est en considération de ses engagements antérieurs de dispenser l'enseignement de base aux adultes là où est le noyau de clientèle.

Le député Maltais blâme Radio-Canada

OTTAWA (PC) — Le député libéral de Manicouagan, M. André Maltais, a demandé hier au ministre des Communications, M. Francis Fox, d'obliger Radio-Canada à s'implanter sur la Côte-Nord.

Profitant de la période des questions, M. Maltais a signalé que la

société d'Etat envisageait depuis déjà six ans de s'implanter dans la région et qu'elle avait même acheté un terrain à cette fin à Sept-Iles.

Accusant le réseau français de Radio-Canada de se désintéresser d'une population qui couvre un territoire

de 600 milles sur 1,250 milles, M. Maltais a demandé au ministre Fox de prendre des mesures pour forcer la société à respecter son échéancier.

M. Fox a annoncé qu'il rencontrerait la direction de Radio-Canada à ce sujet "d'ici quelques jours".

Service de minibus, à l'essai dans l'île

par GÉRALD OUELLET

Dans le but d'améliorer le service de transport en commun dans l'île d'Orléans, la firme Autocar Rive-Sud Inc., en accord avec les maires des six municipalités de l'île, a ajouté un "minibus" pour desservir le secteur nord de l'île et permettre une "jonction" au rond-point, avec l'autobus du secteur sud et ainsi accélérer le service en direction de Québec. C'est ce que déclarait hier au SOLEIL M. Jacques Choquette, porte-parole de la firme Autocar Rive-Sud Inc., au moment où il annonçait les nouveaux horaires qui sont présentement en vigueur.

Le minibus desservira le secteur nord, soit du chemin d'Argenteau, en passant par Sainte-Famille et Saint-Pierre jusqu'au rond-point de l'île, où les passagers du minibus monteront dans l'autobus arrivant du secteur sud soit Sainte-Pétronille, Saint-Laurent, Saint-Jean et Saint-François, pour se rendre enfin à la ville de Québec.

M. Choquette a précisé que le service du minibus est une expérience que sa firme a mis de l'avant avec l'assentiment des maires de l'île, dans le but de donner un meilleur service à la population. Cet essai sera d'une durée de trois mois, après

quoi Autocar Rive-Sud Inc. révisera ses positions s'il y a lieu.

M. Choquette a mentionné que sa firme a pris possession de ce service depuis la fin de janvier 1980 et qu'il est obligé de modifier ses horaires, d'analyser les besoins de la population de l'île, mais surtout de donner un meilleur service pour rendre le transport en commun plus attrayant pour les usagers, qui d'ailleurs n'ont pas toujours été gâtés.

Les horaires

Du lundi au vendredi, le minibus partira du secteur nord du chemin d'Argenteau à 7h, Sainte-Famille, à 7h10

et Saint-Pierre à 7h20. L'autobus du secteur sud partira du chemin d'Argenteau à 6h25, de Saint-François (village) à 6h30, Saint-Jean à 6h45, Saint-Laurent à 7h, et Sainte-Pétronille à 7h15, avec rencontre du minibus et autobus au rond-point de l'île à 7h25, pour arriver à Québec (gare centrale) à 7h55 et enfin au parlement à 8h20.

Pour le retour de Québec à l'île, le départ du parlement s'effectuera à 16h40, à Québec à 17h, Saint-Grégoire à 17h20 et rond-point à 17h25. L'autobus pour le secteur sud sera à Sainte-Pétronille à 17h30, à Saint-Laurent à 17h45, Saint-Jean à 18h et Saint-François (village) à 18h10.

Pour le secteur nord à Saint-François à 18h15, Sainte-Famille à 18h20 et Saint-Pierre (village) à 18h30. Enfin de nouveau au rond-point à 18h35 et Québec à 18h55.

Il y aura également un service supplémentaire pour le jeudi et le vendredi seulement. De Québec (gare centrale) à 9h15, Saint-Grégoire à 9h30 et rond-point de l'île à 9h35. Pour le secteur nord de Saint-Pierre à 9h40, Sainte-Famille à 9h55, chemin d'Argenteau à 10h10 par le minibus. Du secteur sud de Sainte-Pétronille à 9h40, Saint-Laurent à 10h05, Saint-Jean à 10h20 et Saint-François (village) à 10h35.

De l'île à Québec dans le secteur nord par le minibus du chemin d'Argenteau à 12h10, Sainte-Famille à 12h20 et Saint-Pierre à 12h30. Du secteur sud du chemin d'Argenteau à 11h25, Saint-François (village) à 11h30, Saint-Jean à 11h45, Saint-Laurent à 12h05 et Sainte-Pétronille à 12h20. Enfin au rond-point à 12h35 et Québec à 12h55.



MM. Nicol Bégin, Serge Côté, Marcel Audet et Léonard Morin

Festival des produits laitiers à Sainte-Claire

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-CLAIRE — Quelque 10.000 portions de produits laitiers seront attribuées gratuitement aux participants du "1er Festival des produits laitiers" qui se tiendra à Sainte-Claire de Dorchester, du 28 juillet au 3 août prochain, sous la présidence de M. Serge Côté.

C'est ce qu'a déclaré, hier, M. Nicol Bégin, directeur de la mise en marché de la Coopérative laitière du Sud de Québec, lors d'une conférence de presse tenue au parc municipal de Sainte-Claire de Dorchester.

"Pour faire une réussite de ce '1er Festival des produits laitiers' qui deviendra un événement annuel, ajouta M. Serge Côté, un programme d'activités très chargé a été mis de l'avant afin que tout le

monde s'amuse ferme lors de ces fêtes."

Selon M. Côté, "pour les gens de Sainte-Claire, c'est l'occasion annuelle de mettre en commun leurs énergies et leurs efforts dans le but louable de procurer des fonds qui serviront à compléter l'aménagement sportif du parc municipal de Sainte-Claire."

Il a mentionné entre autres, l'entente avec la Coopérative laitière du Sud de Québec qui a accepté de défrayer le coût des installations d'un bar laitière à ce "1er Festival des produits laitiers" qui a pour but de regrouper la population agricole et urbaine des secteurs de Dorchester, de Belchère, de la Beauce et d'ailleurs.

De son côté, M. Nicol Bégin fit remarquer "que pour l'avenir, on

songe à organiser une exposition régionale agricole avec la Société d'agriculture de Dorchester, dans le cadre annuel des activités du Festival des produits laitiers, à Sainte-Claire."

En dévoilant le programme, M. Serge Côté, président du 1er Festival des produits laitiers de Sainte-Claire, a clairement indiqué "que cet événement annuel prend la place de 'Sainte-Claire en orbite' qui depuis 10 ans a permis de recueillir quelque \$70.000 pour l'implantation d'un complexe sportif à Sainte-Claire."

En préparation depuis plus de deux mois, le programme des activités du "1er Festival des produits laitiers" de Sainte-Claire de Dorchester, est le suivant:

Du lundi 28 juillet au vendredi 1er août, il y aura présentation de films, courses, jogging et marche, activités artistiques, épulchette de blé d'Inde, feu de camp, superroulathèque, compétitions sportives avec sur place une brasserie et un bar laitière.

Samedi 2 août, ce sera le Grand Prix de la rue de l'Eglise (courses de tacots), compétitions de tir au pigeon d'argile, soirée dansante avec bière et fromage.

Dimanche 3 août, il y aura une messe suivie de la crèche comme autrefois, une partie de balle-molle (CFLS vs les Étoiles de la Ligue régionale des Caisses populaires de la Rivière-Sud), suivie d'un grand souper au Meschoui (agneau braisé sur feu extérieur) et une soirée dansante.

Hausse du budget, à la régionale Orléans

par GÉRALD OUELLET

Le budget de la régionale Orléans pour l'année financière 1980-81 s'élèvera à \$27,9 millions, soit une augmentation de \$3 millions, dont \$1.015.071 de dépenses non subventionnées, par rapport à l'année 1979-80. C'est ce qui ressort d'une décision prise cette semaine par les membres du comité exécutif de la régionale Orléans réunis en assemblée spéciale. Cette décision devrait normalement être entérinée par les 43 membres du conseil des commissaires qui doivent se réunir ce soir en assemblée spéciale.

Pour faire face à ce budget, la régionale Orléans compte sur un rôle d'évaluation s'élevant à \$1.075.104.997, ce qui représente l'évaluation globale des commissions scolaires de Beauport, Chute Montmorency et Côte de Beauport. La régionale

Orléans pour sa part accapare 43 pour 100 de ce montant soit \$466.455.805.

Ce qui signifie que la régionale Orléans devra percevoir une taxe de \$0,22 par \$100 d'évaluation. Comme le rôle d'évaluation de la Commission scolaire de Beauport a été augmenté de \$200 millions par rapport à l'an dernier, la nouvelle taxe ainsi perçue représentera pour les contribuables une diminution de taxe que l'on évalue en gros à \$0,07 du \$100 d'évaluation par rapport à l'an dernier.

Les \$27,9 millions en plus des \$593.235 en immobilisation serviront au bon fonctionnement de ce "super" organisme scolaire qui emploie 685 personnes à l'administration, à l'enseignement et autres services connexes pour répondre aux besoins des 6.774 élèves qui fréquentent les qua-

tre polyvalentes et les deux écoles secondaires que possède la régionale Orléans.

Comité exécutif

M. Fernand Latouche a été élu président du comité exécutif de la régionale Orléans mardi soir, ayant défait son adversaire Mme Yolande Filion. On sait que M. Benoît Bédard avait été élu sans opposition président du conseil des commissaires lors de leur réunion du 25 juin dernier. M. Fernand Latouche cumule également les fonctions de vice-président au conseil des commissaires.

Le comité exécutif de la régionale Orléans comprend sept membres. Mme Yolande Filion, MM. Rosaire Bédard et Conrad Bélanger représentent la Commission scolaire de Beauport, MM. Fernand Latouche et Léopold

Bouchard, la Commission scolaire de la Chute Montmorency et enfin MM. Marcel Giroux et Benoît Bédard la Commission scolaire Côte de Beauport. On sait que le conseil des commissaires compte 43 commissaires en plus d'un représentant du comité des parents.

La climatisation

Comme l'expliquait hier M. Gérard Grenier, directeur général de la régionale Orléans, en discutant du budget que venait d'accepter le comité exécutif, on devra également inclure \$10.000 pour réparer le système de climatisation et d'aération à l'édifice administratif, ce système ayant fait défaut au moment où les commissaires s'approprièrent à accepter un budget de \$27,9 millions pour la prochaine année.

Réduction du nombre de lits dans les hôpitaux pour l'été

Conformément à la politique de fermeture de lits hospitaliers durant la période estivale pour des raisons budgétaires, les hôpitaux de la Rive-Sud ont commencé à réduire le taux d'occupation de leurs lits pour soins de courte durée.

Sur le territoire desservi par le Département de santé communautaire (DSC) de Lévis, 81,5 pour 100 des lits seront disponibles entre le 6 juillet et le 2 août, une période à laquelle un grand nombre de travailleurs du secteur hospitalier

prennent leurs vacances annuelles.

Ce taux d'occupation sera à la hausse dès la première semaine du mois d'août (97 pour 100) pour revenir à la normale à compter du 10 août. Les deux établissements situés dans la région desservie par le DSC de Lévis, l'hôpital Notre-Dame de Charny et l'Hôtel-Dieu de Lévis, disposent de 438 lits de soins de courte durée en temps normal.

Montmagny

Pour sa part, la région couverte par le

Département de santé communautaire de Montmagny, qui compte 230 lits de court séjour, sera davantage marquée par une diminution sensible de lits disponibles dans les trois hôpitaux du territoire situés à Armagh, La Pocatière et Montmagny.

Du 6 juillet au 9 août, le taux moyen de disponibilité des lits sera réduit à 64,5 pour 100 dans cette région pour ensuite passer à 81 pour 100 durant les deux semaines suivantes. À compter du 24 août, la totalité des lits pour-

ront à nouveau être occupés.

Rappelons que ce phénomène de fermeture de lits dans les hôpitaux durant l'été répond essentiellement à des considérations d'ordre économique.

Aux prises avec des budgets de plus en plus serrés, les administrateurs d'hôpitaux ont fait le choix de diminuer temporairement certains services plutôt que d'augmenter leur budget de dépenses en embauchant du personnel supplémentaire durant les vacances annuelles des employés.

RUEL FIAT

" Le concessionnaire du Centre-Ville "

Automobiles Michel Ruel Inc.

640, rue Arago ouest, Québec - 687-1000



L'intérieur de la Brava est des plus luxueux. Sièges offrant un excellent support, recouverts de tissu. Le sedan sport par excellence.

L'efficacité du système à injection

Une voiture économique n'est pas nécessairement une voiture peu nerveuse. Témoin: la Fiat Brava 1980.

LES ingénieurs Fiat vont de nouveau tenir la vedette! Ils ont équipé le fameux moteur 2 litres à double arbre à cames de la Brava d'un système à injection de carburant électronique.

Les résultats sont surprenants: la puissance passe de 80 à 102 chevaux et la consommation est moindre! En effet, le système à injection Bosch L-jetronic permet d'obtenir une consommation de 6,9 litres aux 100 km sur route (soit 40 milles au gallon). Voyez le tableau: les chiffres parlent d'eux-mêmes.

La Brava à injection a des performances semblables à des voitures telles que la Scirocco, la BMW 320i, ou la Saab. Mais son prix, inférieur à \$10.000, est bien plus abordable.

La Fiat 131 Abarth est une des voitures de rallye les plus redoutées. 70% de ses pièces sont similaires à celles de la Brava. En matière de compétition, la technique Fiat tient le haut du pavé et les victoires sont nombreuses.



BRAVA 5 VITESSES	EN VILLE	SUR ROUTE	MOYENNE ESTIMÉE
Litres aux 100 km	10,8	6,9	8,4
Km par gall. imp.	42	65	54

Chiffres basés d'après des essais effectués en laboratoire selon les méthodes approuvées par Transports Canada. La consommation réelle pourra varier. La consommation en ville sera plus importante en hiver. Pour plus de détails, consultez le guide de consommation 1980 publié par Transports Canada.

Ses performances sportives n'ont rien de surprenant. Il est vrai que le Groupe Fiat possède plus de bolides que n'importe quel autre constructeur: Ferrari, Lancia Stratos, Fiat 131 Abarth, pour n'en nommer que trois.

La Brava est une voiture luxueuse: boîte à 5 vitesses, sièges-baquets avant inclinables, capitonnage en tissu, dégivrateurs de glaces latérales, montre à cristal de quartz et radio AM/FM stéréo d'excellente qualité. Parmi l'équipement en option: toit ouvrant, jantes en alliage, climatiseur, transmission automatique, peinture métallisée.

Essayez la Brava à injection, vous serez émerveillé.

Fiat et Brava sont des marques déposées de Fiat S.p.A.

LE PLUS DE PLAISIR AU LITRE.

FIAT

AVEC CONFIANCE

À QUÉBEC

FIAT

c'est



49 BOUL. ST-JOSEPH QUÉBEC

(dist. Charl. ouest)

623-5471

AUTOMOBILE MICHEL RUEL

640, rue Arago Ouest (Tél.: 687-1000)

M. LESSARD

49, Boul. St-Joseph (Tél.: 623-5471)

Ecole primaire à Charny ou Saint-Romuald

par Damien GAGNON

La Commission scolaire régionale de Tilly réalisera, d'ici deux ans, un programme de construction qui nécessitera des investissements de l'ordre de \$13 millions.

Annoucé à la séance régulière du conseil des commissaires, hier soir, le programme prévoit la construction d'une école de premier cycle dans le secteur Chaudière-Etchemin et le réaménagement de quatre des six pavillons de l'école Campus I située rue Lavigerie, à Sainte-Foy.

Il vient également confirmer la décision déjà prise par les commissaires de fermer l'école secondaire Saint-Michel, à Sillery.

Cependant, la fermeture est retardée de deux ans. Les enfants des niveaux secondaire I et II continueront à fréquenter cette école en septembre prochain,

alors que ceux du secondaire III seront intégrés au Campus I. En 1981-82, tous les enfants du secteur Sillery seront dirigés au Campus I et l'école Saint-Michel sera fréquentée par les élèves de la rive sud en attendant que les travaux de construction de leur école soient terminés.

Charny ou Saint-Romuald

Ce n'est qu'hier matin, selon les propos du directeur général, M. Sylvain Blanchette, que la commission scolaire a reçu du gouvernement l'autorisation de construire une école de premier cycle pouvant recevoir 1.000 élèves du secteur Chaudière-Etchemin.

L'école sera construite à Charny ou Saint-Romuald au coût de \$7,5 millions. Les travaux de construction devraient être complétés pour septembre

1982. Rappelons que plus de 500 enfants de la rive sud fréquentent les écoles de la rive nord faute d'espace dans les écoles de leur territoire.

\$5,5 millions pour le Campus I

Le réaménagement du Campus I, au coût de \$5,5 millions prévoit la création d'un secteur de premier cycle du secondaire de 700 places-élèves avec les pavillons Jacques-Rousseau et Gilles-Vigneault, un secteur de deuxième cycle de 1.300 places-élèves avec le pavillon Marie-Victorin et le Pavillon technique et la construction d'un pavillon de services communs comprenant une cafétéria et un gymnase.

Les travaux de réaménagement du Campus I qui étaient prévus sur une période de cinq ans seront réalisés dès septembre 1981. Ce qui a

fait avancer les choses de souligner M. Blanchette, c'est le désir de l'Ecole nationale d'administration publique de louer, à compter de juillet 1981, des locaux à l'édifice de la rue Wolfe et éventuellement de s'en porter acquéreur. Cet édifice abrite présentement le centre administratif de la commission scolaire et l'école anglaise.

En août, la régionale soumettra au ministère de l'Education les études relatives au réaménagement du pavillon Félix-Leclerc pour y relocaliser le centre régional pour enfants autistiques et le Marie-Laurence, ainsi que les études nécessaires pour le réaménagement du pavillon Le Normand où seront relocalisés l'école anglaise et le siège social de la commission scolaire.

Le programme de construction, rendu public par la commission

scolaire, avait été confirmé plus tôt par un communiqué de presse émanant du bureau du ministre de l'Education.

Parents déçus

Les quelques parents de Sillery qui assistaient à l'assemblée des commissaires ont vivement réagi en entendant la confirmation de la fermeture de leur école. Jusqu'ici, ils avaient conservé l'espoir que la commission scolaire revienne sur sa décision. Ils avaient l'appui de la majorité des commissaires d'écoles de Sainte-Foy.

En acceptant le projet de réaménagement du Campus I, le ministère de l'Education a, en quelque sorte, entériné la décision de la régionale de fermer l'école Saint-Michel.

Un conseiller de Sillery, M. André Breton a même affirmé que la municipalité était prête à payer les coûts du chauffage et de l'éclairage pour pouvoir conserver l'école.

M. Blanchette a précisé que la décision de maintenir l'école pendant deux ans n'était pas due aux pressions des parents. "Il s'agit d'un geste purement administratif. La commission scolaire ne pouvait fermer l'école en septembre 1980 sachant qu'elle en aurait besoin pour les enfants de la rive sud en septembre 1981.

La présidente du comité de l'école Saint-Michel, Mme Pierrette Vachon-L'Heureux n'a pas caché sa déception.

Selon elle, le directeur Blanchette envisageait depuis longtemps fermer l'école de Sillery et il a eu gain de cause. Elle affirme, que déjà,

plusieurs parents ont choisi d'envoyer leurs enfants à l'école privée plutôt qu'au Campus I. Quant à M. Normand Bolduc, président de la

commission scolaire, il a rappelé que le réaménagement du Campus I était attendu depuis 10 ans.



MM. Nicol Bégin, Serge Côté, Marcel Audet et Léonard Morin

Festival des produits laitiers à Sainte-Claire

SAINTE-CLAIRE — Quelque 10.000 portions de produits laitiers seront attribuées gratuitement aux participants du "1er Festival des produits laitiers" qui se tiendra à Sainte-Claire de Dorchester, du 28 juillet au 3 août prochain, sous la présidence de M. Serge Côté.

C'est ce qu'a déclaré, hier, M. Nicol Bégin, directeur de la mise en marché de la Coopérative laitière du Sud de Québec, lors d'une conférence de presse tenue au parc municipal de Sainte-Claire de Dorchester.

"Pour faire une réussite de ce '1er Festival des produits laitiers' qui deviendra un événement annuel, ajouta M. Serge Côté, un programme d'activités très chargé a été mis de l'avant afin que tout le monde s'amuse ferme lors de ces fêtes."

Selon M. Côté, "pour les gens de Sainte-Claire, c'est l'occasion annuelle de mettre en commun leurs énergies et leurs efforts dans le but louable de procurer des fonds qui serviront à compléter l'aménagement sportif du parc municipal de Sainte-Claire".

Il a mentionné entre autres, l'entente avec la Coopérative laitière du Sud de Québec qui a accepté de défrayer le coût des installations d'un bar laitier à ce "1er Festival des produits laitiers" qui a pour but de regrouper la population agricole et urbaine des secteurs de Dorchester, de Belchasse, de la Beauce et d'ailleurs.

De son côté, M. Nicol Bégin fit remarquer "que pour l'avenir, on songe à organiser une exposition régionale

agricole avec la Société d'agriculture de Dorchester, dans le cadre annuel des activités du Festival des produits laitiers, à Sainte-Claire".

En dévoilant le programme, M. Serge Côté, président du 1er Festival des produits laitiers de Sainte-Claire, a clairement indiqué "que cet événement annuel prend la place de 'Sainte-Claire en orbite' qui depuis 10 ans a permis de recueillir quelque \$70.000 pour l'implantation d'un complexe sportif à Sainte-Claire".

Activités
En préparation depuis plus de deux mois, le programme des activités du "1er Festival des produits laitiers" de Sainte-Claire de Dorchester, est le suivant:

Du lundi 28 juillet au

vendredi 1er août, il y aura présentation de films, courses, jogging et marchethon, activités artistiques, épluchette de blé d'Inde, feu de camp, superroulathèque, compétitions sportives avec sur place une brasserie et un bar laitier.

Samedi le 2 août, ce sera le Grand Prix de la rue de l'Eglise (courses de tacsots), compétitions de tir au pigeon d'argile, soirée dansante avec bière et fromage.

Dimanche le 3 août, il y aura une messe suivie de la crêpe comme autrefois, une partie de balle-molle (CFLS vs les Étoiles de la Ligue régionale des Caisses populaires de la Rive-Sud), suivie d'un grand souper au Meshoui (agneau braisé sur feu extérieur) et une soirée dansante.

Réduction du nombre de lits dans les hôpitaux de Beauce

Conformément à la politique de fermeture de lits d'hôpitaux pour des motifs d'ordre budgétaire durant la période estivale, les établissements hospitaliers de la Beauce ont commencé à réduire le taux d'occupation de leurs lits pour soins de courte durée.

Des 503 lits à court séjour que totalisent les quatre hôpitaux de la zone desservie par le Département de santé communautaire (DSC) de Beauceville, 87,5 pour 100 d'entre eux seront disponibles du 6 juillet au 23 août, période à laquelle un grand nombre de travailleurs prennent leurs vacances annuelles.

Durant la semaine du 24 août, le taux d'occupation passera à 93,4

pour 100 pour revenir à la normale à compter du 31 août. Fait à noter, l'hôpital Notre-Dame de Beauce et le sanatorium Bégin ne fermeront aucun lit durant l'été.

On sait que le phénomène de diminution de services et de fermeture de lits dans les établissements hospitaliers pendant la période estivale répond essentiellement à des considérations d'ordre économique.

Aux prises avec des budgets de plus en plus serrés, les administrateurs d'hôpitaux ont fait le choix de diminuer temporairement certains services plutôt que d'augmenter leur budget de dépenses en embauchant du personnel suppléant durant

les vacances annuelles des employés.

En vertu d'une directive émise en mai 1979, ce sont les Conseils régionaux de la santé et des services sociaux (CRSSS) qui ont la responsabilité de coordonner les prises de décision en cette matière.

Pour la grande région de Québec, le Conseil régional prévoit qu'on

maintiendra en tout temps plus de 83 pour 100 des lits hospitaliers disponibles au cours du présent été. Selon l'organisme, ce phénomène ne devrait pas causer de difficultés majeures à la population si les réductions de services réelles coïncident avec celles prévues et annoncées par les établissements.

Croque-musique à Lévis

LEVIS — Le Centre d'art de Lévis invite toute la population à un croque-musique dimanche prochain à 11h. Vous pourrez entendre à cette occasion Michel Lessard, guitariste, et Jacqueline Samson, flutiste. Ce matin musical aura lieu sur le

terrain du centre au 33 rue Wolfe, à Lévis. En cas de pluie, l'événement sera reporté au 20 juillet. Apportez vos nappes blanches, vos croissants et votre café et venez petit-déjeuner avec nous. Une contribution de un dollar serait appréciée pour ce beau matin.

Saint-Romuald

Un centre de formation pour apprendre la survie en mer

RIMOUSKI — Le Conseil d'administration du collège de Rimouski adoptait récemment une résolution à l'effet d'acheter du ministère des Transports du Québec un terrain situé à Saint-Romuald d'Étchemin, en banlieue de Québec, pour y construire un centre de formation aux fonctions d'urgence en mer.

Ces cours seront dispensés dans le cadre de l'éducation aux adultes de l'enseignement maritime. Ils seront offerts bien sûr à la clientèle adulte, mais aussi à la clientèle régulière.

En effet, à l'heure actuelle, le ministère des Transports fédéral oblige tous les officiers à s'inscrire à un tel programme et il est prévu que d'ici quelques années, tout marin devra avoir suivi cet enseignement.

La session complète est d'une durée de 12 jours et se répartit comme suit:

- survie en mer: 5 jours
- combat d'incendie: 5 jours
- secourisme (ambulance St-Jean): 2 jours

C'est le gouvernement fédéral qui défraie le

coût des édifices et de l'équipement, mais il est précisé, dans le cadre de l'entente Canada-Québec concernant les prêts d'équipement par le gouvernement fédéral pour la formation de marins au Québec, que le terrain sur lequel sera érigé le centre doit être mis à la

disposition du fédéral par le collége.

Enfin, précisons que si le conseil a décidé de faire construire ce centre à Saint-Romuald, c'est en considération de ses engagements antérieurs de dispenser l'enseignement de base aux adultes là où est le noyau de clientèle.

Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer

647-3333

et vous abonner au journal

LE SOLEIL

RUEL FIAT

" Le concessionnaire du Centre-Ville "

Automobiles Michel Ruel Inc.

640, rue Arago ouest, Québec - 687-1000



L'intérieur de la Brava est des plus luxueux. Sièges offrant un excellent support, recouverts de tissu. Le sedan sport par excellence.

L'efficacité du système à injection

Une voiture économique n'est pas nécessairement une voiture peu nerveuse.
Témoin: la Fiat Brava 1980.

LES ingénieurs Fiat vont de nouveau tenir la vedette! Ils ont équipé le fameux moteur 2 litres à double arbre à cames de la Brava d'un système à injection de carburant électronique.

Les résultats sont surprenants: la puissance passe de 80 à 102 chevaux et la consommation est moindre! En effet, le système à injection Bosch L-Jetronic permet d'obtenir une consommation de 6,9 litres aux 100 km sur route (soit 40 milles au gallon). Voyez le tableau: les chiffres parlent d'eux-mêmes.

La Brava à injection a des performances semblables à des voitures telles que la Scirocco, la BMW 320i, ou la Saab. Mais son prix, inférieur à \$10.000, est bien plus abordable.

La Fiat 131 Abarth est une des voitures de rallye les plus redoutées. 70% de ses pièces sont similaires à celles de la Brava. En matière de compétition, la technique Fiat tient le haut du pavé et les victoires sont nombreuses.



BRAVA 5 VITESSES	EN VILLE	SUR ROUTE	MOYENNE ESTIMÉE
Litres aux 100 km	10,8	6,9	8,4
Km par gal. imp.	42	65	54

Chiffres basés d'après des essais effectués en laboratoire selon les méthodes approuvées par Transports Canada. La consommation réelle pourra varier. La consommation en ville sera plus importante en hiver. Pour plus de détails, consultez le guide de consommation 1980 publié par Transports Canada.

Ses performances sportives n'ont rien de surprenant. Il est vrai que le Groupe Fiat possède plus de bolides que n'importe quel autre constructeur: Ferrari, Lancia Stratos, Fiat 131 Abarth, pour n'en nommer que trois.

La Brava est une voiture luxueuse: boîte à 5 vitesses, sièges-baquets avant inclinables, capitonnage en tissu, dégivrateurs de glaces latérales, montre à cristal de quartz et radio AM/FM stéréo d'excellente qualité. Parmi l'équipement en option: toit ouvrant, jantes en alliage, climatiseur, transmission automatique, peinture métallisée.

Essayez la Brava à injection, vous serez émerveillé.

Fiat et Brava sont des marques déposées de Fiat S.p.A.

LE PLUS DE PLAISIR AU LITRE.

FIAT

Fiat S.p.A.

AVEC CONFIANCE

À QUÉBEC

FIAT

c'est



49 BOUL. ST-JOSEPH QUÉBEC (dist. Charl. ouest)

623-5471

AUTOMOBILE MICHEL RUEL

640, rue Arago Ouest (Tél.: 687-1000)

M. LESSARD

49, Boul. St-Joseph (Tél.: 623-5471)

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicaux • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

ASSELIN (Albert) — A Québec le 9 juillet 1980 à l'âge de 77 ans et 10 mois est décédé M. Albert Asselin fils de feu M. et Mme Alphonse Asselin (Genevieve Paradis). Il demeurait au 1215 chemin Royal, St-Pierre, Ile d'Orléans. A la demande du défunt il ne sera pas exposé et a été incinéré. Un service sera chanté samedi le 12 juillet à 10 heures en l'église St-Pierre, Ile d'Orléans. Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs et belles-sœurs, M. et Mme Gérard Asselin (Claire Chabot), Mlle Germaine Asselin, M. et Mme Armand Asselin (Marie-Anne Ferland), Mlle Annette Asselin, Mme Anacris Asselin ainsi que plusieurs neveux et nièces, 8 cousins, cousines. La direction des funéraires a été confiée à la

Coop Pied de la falaise
440 St-François Est,
Québec. 607378

CORRIVEAU (Camilien)

— A l'hôpital Laval de Québec, le 8 juillet 1980, à l'âge de 37 ans et 9 mois, est décédé M. Camilien Corriveau, célibataire. Il était le fils de feu M. Joseph Corriveau et de dame Hénédine Mercier. Il demeurait à Buckland, comté de Bellechasse. Les funéraires auront lieu vendredi, le 11 juillet, à 19h, départ du salon funéraire de Buckland, à 18h45, pour l'église de Buckland et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre sa mère, ses frères et sœurs, et plusieurs amis. Direction des funéraires Roy & Rouleau Inc. St-Damien, Bellechasse. 606996

COTE (Marie-Anne Beaulieu)

— A Jeffrey Hale le 8 juillet 1980, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Marie-Anne Beaulieu épouse de feu J.-Arthur Côté autrefois de la rue des Franciscains. Les funéraires auront lieu vendredi le 11 juillet à 15 heures. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
300, Chemin Ste-Foy
à 14h45 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, Thérèse (Laval Grégoire), Pauline (Pierre-Emile Noreau), Pierre (Gino Franco) de New York, Laurette (Mme Omer Pepin), Anita (Roger Guérard), Monique (Rosario Bergeron), Gilles (Lise Beupré), Simone (Laurent Lemelin), Guy (Céline Bernatchez), André (Micheline Bégin), 24 petits-enfants, et 5 arrière-petits-enfants, ses sœurs Léonie (mme Emile Antcl), Blanche (Mme Henri Pelletier), ses belles-sœurs, Mme J.N.O. Beaulieu, Mme Annette Beaulieu, Mme Alexandrine John, Sœur Bernadette Côté, j.m., Mlle Azélie Côté. Visites de 14 à 17 h et de 19 à 22 heures. Vendredi à compter de 13 heures. Pour renseignements 529-3371. 607326

COTE (Olive)

— A Québec le 9 juillet 1980, à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Olive Côté, fille de feu Ernest Côté et de feu Florina Dugal. Elle demeurait au centre d'accueil St-Antoine. Les funéraires auront lieu vendredi le 11 juillet 1980 à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

300 Chemin Ste-Foy
à 13h45, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme J. Roger Côté (Alice Bedard), M. et Mme Pierre-Henri Côté (Jeannine Morin), M. et Mme Marc Côté (Fernande Durand), M. et Mme Louis-Emile Boutin (Françoise Côté), Mme Léonelle Côté (Béatrice Matte), Mme Frank Côté (Léonie Morin), plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements 529-3371. 607326

DELISLE (Lucien)

— A Québec, le 8 juillet 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Lucien Delisle, époux de dame Simone La Rue. Il demeurait au 705 avenue Joffre. Les funéraires auront lieu jeudi, le 10 juillet, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

975 Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière de St-Pierre. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Henri Bernatchez (Aline La Rue), M. et Mme Benoit Laroche (Marcelle La Rue), sa nièce, Mme André Jolicoeur (Danielle Couture), ainsi que plusieurs autres neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371. 607326

DESCOTEAUX (Laura Gélina)

— A Shawinigan, le 8 juillet 1980, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Laura Gélina, épouse de M. Cléophas Descoteaux. Elle demeurait au 692 rue St-Charles, Shawinigan. Les funéraires auront lieu samedi, le 12 juillet, à 14h. Départ du funérarium

Oscar St-Ours Ltée

2203 rue Champlain
Shawinigan
à 13h30 pour l'église St-Marc et de là au cimetière St-Boniface. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme T.E. Rouillard (Jeanette), de Montréal, M. et Mme Jules Descoteaux (Fernande Légaré), de Montréal, M. et Mme Léo Descoteaux (Pauline Deschênes), de Shawinigan, M. et Mme Emile Descoteaux (Pierrette Perron), de Québec, M. et Mme Jean-Paul Descoteaux (Ange-Aimée Bastarache), de Montréal, M. et Mme Robert Descoteaux (Gisèle Gélina), de Shawinigan, M. et Mme Henri Descoteaux (Denise St-Pierre), de Shawinigan, M. et Mme Laurent Brisson (Pauline), de Laval, M. Claude Descoteaux, de Tokyo, Japon, M. et Mme Germain Descoteaux (Hélène Bourgeois), de Lanaudière, M. André Descoteaux, de Montréal, M. et Mme Yvon Descoteaux (Solange Janvier), de Laval, M. Roger Descoteaux, de Shawinigan, ainsi que ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Pour renseignements 529-3371. 607326

DORVAL (Juliette Laroche)

— A l'hôpital St-François d'Assise, le 8 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédée dame Juliette Laroche, épouse de M. Maurice Dorval. Elle demeurait au 56 de la Montagne. Selon ses dernières volontés, elle a fait don de son corps à l'Université Laval. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, M. Maurice Dorval, ses parents, M. et Mme Joseph Laroche, son frère et sa belle-sœur, M. Gérard Laroche (Charlotte Gauthier), ses beaux-frères et belles-sœurs, Roger Dorval (Hélène Daynie), Henri Roy (Marie-Paule Dorval), Yvette Dorval et Mariette Duguay, ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces. 604774

DROLET (J.-Emile)

— A Québec, le 8 juillet 1980, à l'âge de 61 ans, est décédé M. J.-Emile Drolet, boucher, époux de dame Adrienne Renaud. Il demeurait au 165 boul. l'Ormière, Neufchâtel. Les funéraires auront lieu vendredi, le 11 juillet 1980, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

208 boul. l'Ormière
Neufchâtel
à 9h45 pour l'église St-Ambroise de Loretteville et de là au cimetière Loretteville. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Guy Drolet (Aline Belleau), Mlle Monique Drolet, M. et Mme Michel Drolet (Gisèle Laflamme), M. et Mme Denis Lallier (Madeleine), Mlle Edith Drolet, M. et Mme Claude Rousseau (Liliane), M. Jean Drolet, Mlle Rose, Sylvie et Johanne Drolet; ses parents; M. et Mme Emile Drolet, ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. 601962

DUTIL (Henri)

— A Québec, le 8 juillet 1980, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Henri Dutil, époux de dame Simone La Rue. Il demeurait au 705 avenue Joffre. Les funéraires auront lieu jeudi, le 10 juillet, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

975 Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière de St-Pierre. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Henri Bernatchez (Aline La Rue), M. et Mme Benoit Laroche (Marcelle La Rue), sa nièce, Mme André Jolicoeur (Danielle Couture), ainsi que plusieurs autres neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371. 607326

DUTIL (Henri)

— A Québec, le 8 juillet 1980, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Henri Dutil, époux de dame Simone La Rue. Il demeurait au 705 avenue Joffre. Les funéraires auront lieu jeudi, le 10 juillet, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

975 Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière de St-Pierre. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Henri Bernatchez (Aline La Rue), M. et Mme Benoit Laroche (Marcelle La Rue), sa nièce, Mme André Jolicoeur (Danielle Couture), ainsi que plusieurs autres neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371. 607326

DELISLE (Lucien)

— A Québec, le 8 juillet 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Lucien Delisle, époux de dame Simone La Rue. Il demeurait au 705 avenue Joffre. Les funéraires auront lieu jeudi, le 10 juillet, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

975 Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière de St-Pierre. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Henri Bernatchez (Aline La Rue), M. et Mme Benoit Laroche (Marcelle La Rue), sa nièce, Mme André Jolicoeur (Danielle Couture), ainsi que plusieurs autres neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371. 607326

DELISLE (Lucien)

— A Québec, le 8 juillet 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Lucien Delisle, époux de dame Simone La Rue. Il demeurait au 705 avenue Joffre. Les funéraires auront lieu jeudi, le 10 juillet, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

975 Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière de St-Pierre. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Henri Bernatchez (Aline La Rue), M. et Mme Benoit Laroche (Marcelle La Rue), sa nièce, Mme André Jolicoeur (Danielle Couture), ainsi que plusieurs autres neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371. 607326

DIONNE. Il laisse dans le

deuil, ses enfants: Henri A. Dutil, époux de Françoise Lambert, Charlotte, épouse de Marcel Lanouette, c.a., de Montréal, André Dutil, ing., Laurent, époux de Marciene Morin de Hull, Paul, époux de Erna Stecca, Raymond, époux d'Anita Cantin, Hélène, épouse de Me Georges Gendron, Denise, épouse de Jean-Louis Verner, Louise, épouse de Dr Bernard Nowlan de Grand Falls, Nouveau-Brunswick, Renée, épouse de Me André Villeneuve, ainsi que 36 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants; ses sœurs: Mlle Antoinette Dutil de Chicoutimi et sœur Marie Dutil, P.F.M., de Baie-Saint-Paul; ses frères: Antonio Dutil, époux de Marguerite Grenier, Louis P. Dutil, époux de Paquerette Boucher de Chicoutimi; son beau-frère Romeo Roy de Montréal et de nombreux neveux et nièces. Le convoi funéraire partira du salon funéraire de

Claude Marcoux

96, de la Fabrique St-Romuald
samedi à 10h45, le 12 juillet 1980 pour l'église paroissiale où le service funéraire sera célébré à 11h. La dépouille mortelle sera inhumée au cimetière paroissial de St-Romuald. 605390

GINGRAS (Wilfrid)

— Au Centre Hospitalier Chauveau, le 9 juillet 1980, à l'âge de 86 ans et 7 mois, est décédé M. Wilfrid Gingras, Il demeurait au 1667 rue

Antienne-Lorette

à 8h50 pour l'église de l'Antienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, sa sœur, son frère et sa belle-sœur, Mlle Yvonne Gingras, M. et Mme Joseph Gingras (Claire-Ilda Renaud), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements 842-1078. 605736

OUELLET (Alphonse)

— Aux Escoumins, le 9 juillet 1980, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Alphonse Ouellet, chef de division à Hydro-Québec, époux de dame Cécile Verreault. Il demeurait au 1295 des Bourges, Charlesbourg. Les funéraires auront lieu samedi le 12 juillet 1980 à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

6450, Henri-Bourassa
Charlesbourg
à 13h45 pour l'église Notre-Dame-de-l'Espérance et de là au cimetière Jardin de Québec à St-Augustin. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, son gendre et ses belles-filles: Mlle Suzanne Ouellet, M. Jean Ouellet, M. et Mme Bernard Ouellet (Suzanne Emond), M. et Mme Vincent Ouellet (Louise Bernier), Mlle Anne Ouellet, M. et Mme Jacques Fillion (Dominique), M. François Ouellet, sa mère, Mme Alphonse Ouellet, sa belle-mère, Mme Yvonne Verreault, son petit-fils, Sylvain Ouellet; Mlle Yvonne Ouellet, M. et Mme Henri-Paul Lafond (Jacqueline), M. et Mme Roger Noël (Magella), M. et Mme Albert Ouellet (Lucille Renaud), M. et Mme Raymond Deschamps, M. Alfred Verreault, M. Jean Verreault, Mme Clotilde Lamarre, M. et Mme Luc Verreault (Francine Sirols), M. et Mme Marius Verreault (Joan Bechette), M. et Mme Fernand Keable (Françoise Verreault); plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes. 601964

RUSSELL (Gladys E.)

— A Québec, le 8 juillet 1980, à l'âge de 69 ans, est décédée Gladys E. Foster, épouse de David Russell. Elle demeurait sur la rue de Norvège, à Ste-Foy. Les funéraires auront lieu vendredi, le 11 juillet 1980, à 14h. Départ de la maison funéraire

Lépine-Cloutier Ltée

975 Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Michel's à Sillery et de là au cimetière Mount Hermon. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: M. et Mme David Russell Jr. Jeanette, Lortie, M. et Mme Robert Bégin (Barbara), M. et Mme Stanley Renaud (Rosamund), Windsor Ont., M. Richard Russell de Montréal, M. et Mme William Russell (Monique Bissonnette), M. et Mme John Tomkins (Diana) Toledo Ohio, M. et Mme Terry Scallan (Marsha) Ottawa, et plusieurs petits-enfants, ses frères et sœurs: John et James Foster de Sherbrooke, M. et Mme Albert Bradley (Agnès), M. et Mme Eddy Johnson (Marian) de Sherbrooke, Mlle Lillian Thornton de Montréal, Mme Richard Fairchild (Bernice) d'Ottawa, Mme

MATHIEU (Sarto)

— Déjà 1 an que le Seigneur t'a rappelé à lui, mais tu es toujours présent dans nos cœurs. Vendredi, le 11 juillet, à 19h, en l'église de St-Pie X, la messe anniversaire de Sarto Mathieu, époux de Ursule Plante. Parents et amis sont priés d'assister. Merci à tous ceux qui seront des nôtres. 607740

LECLERC (Lucien)

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 16h30, en l'église de St-Félix de Cap-Rouge, sera célébrée la messe anniversaire de M. Lucien Leclerc, époux de dame Annette Lapierre. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 607740

LECLERC (Lucien)

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 16h30, en l'église de St-Félix de Cap-Rouge, sera célébrée la messe anniversaire de M. Lucien Leclerc, époux de dame Annette Lapierre. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 607740

MATHIEU (Sarto)

— Déjà 1 an que le Seigneur t'a rappelé à lui, mais tu es toujours présent dans nos cœurs. Vendredi, le 11 juillet, à 19h, en l'église de St-Pie X, la messe anniversaire de Sarto Mathieu, époux de Ursule Plante. Parents et amis sont priés d'assister. Merci à tous ceux qui seront des nôtres. 607740

VILLENEUVE (Georges)

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 10h, en l'église St-Vincent de Paul, sera célébrée une messe anniversaire pour M. Georges "Bébé" Villeneuve. Parents et amis sont invités à y assister. 606950

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M. B. 607796

TREMBLAY (Marie-Elise Laplante)

— Le 8 juillet, est décédée à Métabetchouan, à l'âge de 67 ans et 7 mois, dame Marie-Elise Laplante, épouse de M. Edmond Tremblay, du 1202 Rang Belle Rivière, St-Gédéon. La dépouille mortelle est exposée au salon paroissial de St-Gédéon. Les funéraires auront lieu samedi le 12 juillet, à 10h30, en l'église de St-Gédéon, inhumation se fera au cimetière paroissial de St-Gédéon. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Monique (Yves Eve), Val Bélar, Roch (Fabienne Dufour), St-Gédéon, Réal (Cécile Gagnon), Métabetchouan, Lucie (Florent Tremblay), St-Gédéon, Jacques (Danielle Gagnon), Laperrère, Rolland (Claire Lessard), Métabetchouan, Francine (Denis Lessard), Notre-Dame du Rosaire, ainsi que deux sœurs, un frère, et de nombreux petits-enfants. La direction des funéraires a été confiée à

Desbiens & Frères Inc.

de Métabetchouan. 604796

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

DESCARREAU (Joseph) Mme Jacqueline Descarreau et son fils Daniel remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Joseph Descarreau, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funéraires. A tous un cordial merci. 604772

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BROCHU (Paul-André)

Samedi, le 12 juillet 1980 à 19h30, en l'église de St-Henri de Lévis, sera célébrée une messe pour l'anniversaire du décès de Paul-André, fils de M. et Mme André Brochu. Parents et amis sont invités à y assister. 606950

GRAVEL (Lucie Delisle)

— Samedi, le 19 juillet, à 11 h, en l'église St-Sacrement, sera célébré le service anniversaire de dame Lucie Delisle, épouse de feu Alfred Gravel. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 606977

LABERGE (Eva Bouillie)

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 11h, en l'église de St-Charles de Limoulu sera célébrée une messe anniversaire pour dame Eva Bouillie, épouse de feu M. Eudore Laberge. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 607740

LABERGE (Eva Bouillie)

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 11h, en l'église de St-Charles de Limoulu sera célébrée une messe anniversaire pour dame Eva Bouillie, épouse de feu M. Eudore Laberge. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 607740

LABERGE (Eva Bouillie)

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 11h, en l'église de St-Charles de Limoulu sera célébrée une messe anniversaire pour dame Eva Bouillie, épouse de feu M. Eudore Laberge. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 607740

LABERGE (Eva Bouillie)

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 11h, en l'église de St-Charles de Limoulu sera célébrée une messe anniversaire pour dame Eva Bouillie, épouse de feu M. Eudore Laberge. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 607740

LABERGE (Eva Bouillie)

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 11h, en l'église de St-Charles de Limoulu sera célébrée une messe anniversaire pour dame Eva Bouillie, épouse de feu M. Eudore Laberge. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 607740

LABERGE (Eva Bouillie)

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 11h, en l'église de St-Charles de Limoulu sera célébrée une messe anniversaire pour dame Eva Bouillie, épouse de feu M. Eudore Laberge. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 607740

LABERGE (Eva Bouillie)

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 11h, en l'église de St-Charles de Limoulu sera célébrée une messe anniversaire pour dame Eva Bouillie, épouse de feu M. Eudore Laberge. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 607740

LABERGE (Eva Bouillie)

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 11h, en l'église de St-Charles de Limoulu sera célébrée une messe anniversaire pour dame Eva Bouillie, épouse de feu M. Eudore Laberge. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 607740

LABERGE (Eva Bouillie)

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 11h, en l'église de St-Charles de Limoulu sera célébrée une messe anniversaire pour dame Eva Bouillie, épouse de feu M. Eudore Laberge. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 607740

d'oublier le mal qu'on me

fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et te confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite).

Après les 3 jours, la grâce

demandée sera obtenue même si elle paraît paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. J.M. 607944

REMERCIEMENTS à St-Jude

pour faveur obtenue avec promesse de publier. O. Glorieux apôtre Saint Jude, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux. Je vous en supplie du plus profond de mon cœur, servez-vous en ma faveur du grand privilège que vous avez visible et rapide à ceux qui vous invoquent. Venez à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et la grâce du Bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (demandes particulières). Faites en sorte que je sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel. Je vous promets, ô Saint Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance, je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme le patron des causes désespérées. Ainsi soit-il. M.B. 604771

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit

pour faveur obtenue, avec promesse de publier. M. S.T.P. 600906

REMERCIEMENTS à St-Jude

pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.L. 605292

REMERCIEMENTS au St-Esprit

pour faveur obtenue avec promesse de publier. N.G. 607633

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit

pour faveur obtenue, avec promesse de publier. G.L.B. 606774

REMERCIEMENTS au St-Esprit

pour faveur obtenue avec promesse de publication. M.L. 606111

REMERCIEMENTS au St-Esprit

pour faveur obtenue, avec promesse de publier. I.M. 607072

REMERCIEMENTS au St-Esprit

pour faveur obtenue, avec promesse de publier. G.B. 607625

REMERCIEMENT au St-Esprit

pour faveur obtenue avec promesse de publier. O.T. 602846

ST-ESPRIT. Toi qui m'éclairais

tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et que dans tous les instants de ma vie, tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et te confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour. 647-3311

Le tarif de décès et avis divers

est de 20 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

cette prière pendant 3

jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faveur obtenue. O.T. 602845

SINCÈRES remerciements

décès et avis divers

• rétrosciences • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

ASSELIN (Albert) — A Québec le 9 juillet 1980 à l'âge de 77 ans et 10 mois est décédé M. Albert Asselin fils de feu M. et Mme Alphonse Asselin (Genevieve Paradis). Il demeurait au 1215 chemin Royal, St-Pierre, Ile d'Orléans. A la demande du défunt il ne sera pas exposé et a été incinéré. Un service sera chanté samedi le 12 juillet à 10 heures en l'église St-Pierre, Ile d'Orléans. Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs et belles-sœurs, M. et Mme Gérard Asselin (Claire Chabot), Mlle Germaine Asselin, M. et Mme Armand Asselin (Marie-Anne Ferland), Mlle Annette Asselin, Mme Anacris Asselin ainsi que plusieurs neveux et nièces, 8 cousins, cousines. La direction des funéraires a été confiée à la

Coop Pied de la falaise 440 St-François Est, Québec.

603798

CORRIVEAU (Camilien)

— A l'hôpital Laval de Québec, le 8 juillet 1980, à l'âge de 37 ans et 9 mois, est décédé M. Camilien Corriveau, célibataire. Il était le fils de feu M. Joseph Corriveau et de Mme Hénédine Mercier. Il demeurait à Buckland, comté de Bellechasse. Les funéraires auront lieu vendredi, le 11 juillet, à 19h. Départ du salon funéraire de Buckland, à 18h45, pour l'église de Buckland et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil sa mère, ses frères et sœurs, et plusieurs amis. Direction des funéraires Roy & Rouleau Inc. St-Damien, Bellechasse.

603806

COTE (Marie-Anne Beauhieu)

— A Jeffrey Hale le 8 juillet 1980, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Marie-Anne Beauhieu, épouse de feu J.-Arthur Côté autrefois de la rue des Franciscains. Les funéraires auront lieu vendredi, le 11 juillet, à 15 heures. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300, Chemin Ste-Foy

à 14h45 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, Thérèse (Laval Grégoire), Pauline (Pierre-Emile Noreau), Pierrette (Gino Franco) de New York, Laurette (Mme Omer Pélipin), Anita (Roger Guérard), Monique (Rosario Bergeron), Gilles (Lise Beaudre), Simone (Cécile Bernatchez), André (Micheline Bégin), 24 petits-enfants, et 5 arrière-petits-enfants, ses sœurs Léonie (mme Emile Anctil), Blanche (Mme Henri Pelletier), ses belles-sœurs, Mme J.N.O. Beauhieu, Mme Alexandrine Jobin, Sœur Bernadette Côté, j.m., Mlle Azélie Côté. Visites de 14 à 17 h et de 19 à 22 heures. Vendredi à compter de 13 heures. Pour renseignements, 529-3371.

607036

COTE (Olive)

— A Québec le 9 juillet 1980, à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Olive Côté, fille de feu Ernest Côté et de feu Florina Dugé. Elle demeurait au centre d'accueil St-Antoine. Les funéraires auront lieu vendredi le 11 juillet 1980 à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300 Chemin Ste-Foy

à 13h45, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme J. Roger Côté (Alice Bédard), M. et Mme Pierre-Henri Côté (Jeannine Morin), M. et Mme Marc Côté (Fernande Durand), M. et Mme Louis-Emile Boutin (Françoise Côté), Mme Lionel Côté (Beatrice Matte), Mme Frank Côté (Léonie Moran), plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements 529-3371.

607096

DELISLE (Lucien)

— A Québec, le 8 juillet 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Lucien Delisle, époux de dame Simone La Rue. Il demeurait au 705 avenue Joffre. Les funéraires auront lieu jeudi, le 10 juillet, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois

à 13h45 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Lépinois. Elle laisse dans le deuil son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Henri Bernatchez (Aline La Rue), M. et Mme Benoît Langlois (Marcelle La Rue), sa nièce, Mme André Jolicoeur (Danielle Couture), ainsi que plusieurs autres neveux et nièces. Pour renseignements, 529-3371.

607076

DESCOTEUX (Laura Gélinas)

— A Shawinigan, le 8 juillet 1980, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Laura Gélinas, épouse de M. Cléophas Descoteux. Elle demeurait au 692 rue St-Charles, Shawinigan. Les funéraires auront lieu samedi, le 12 juillet, à 14h. Départ du funérarium

Oscar St-Ours Ltée 2203 rue Champlain

Shawinigan

à 13h30 pour l'église St-Marc et de là au cimetière St-Boniface. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme T.E. Rouillard (Jeanette), de Montréal, M. et Mme Jules Descoteux (Fernande Légaré), de Montréal, M. et Mme Léo Descoteux (Pauline Deschênes), de Shawinigan, M. et Mme Emilie Descoteux (Pierrette Perron), de Québec, M. et Mme Jean-Paul Descoteux (Angèle Bastarache), de Montréal, M. et Mme Robert Descoteux (Gisèle Gélinas), de Shawinigan, M. et Mme Henri Descoteux (Denise St-Pierre), de Shawinigan, M. et Mme Laurent Brisson (Pauline), de Laval, M. Claude Descoteux, de Tokyo, Japon, M. et Mme Germain Descoteux (Hélène Bourgeois), de Lanaudière, M. André Descoteux, de Montréal, M. et Mme Yvon Descoteux (Solange Janvier), de Laval, M. Roger Descoteux, de Shawinigan, ainsi que ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Pour renseignements, 529-3371.

607378

DORVAL (Juliette Laroche)

— A l'hôpital St-François d'Assise, le 8 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédée dame Juliette Laroche, épouse de M. Maurice Dorval. Elle demeurait au 56 de la Montagne. Selon ses dernières volontés, elle a fait don de son corps à l'université Laval. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, M. Maurice Dorval, ses parents: M. et Mme Joseph Laroche; son frère et sa belle-sœur: M. Gérard Laroche (Charlotte Gauvin); ses beaux-frères et belles-sœurs: Roger Dorval (Hélène Dayle), Henri Roy (Marie-Paul Dorval), Yvette Dorval et Mariette Dugay, ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces.

60474

DROLET (J.-Emile)

— A Québec, le 8 juillet 1980, à l'âge de 61 ans, est décédé M. J.-Emile Drolet, boucher, époux de dame Adrienne Renaud. Il demeurait au 165 boul. L'Ormeau, Neufochet. Les funéraires auront lieu vendredi, le 11 juillet 1980, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 208 boul. L'Ormeau

Neufchatel

à 9h45 pour l'église St-Ambroise de Loretteville et de là au cimetière Loretteville. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Guy Drolet (Aline Belleau), Mlle Monique Drolet, M. et Mme Michel Drolet (Gisèle Laflamme), M. et Mme Denis Laliberté (Madeleine), Mlle Edith Drolet, M. et Mme Claude Rousseau (Liliane), M. Jean Drolet, Mlle Rose, Sylvie et Jeanne Drolet; ses parents: M. et Mme Emile Drolet, ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

607082

DUTIL (Henri)

— A Québec, le 8 juillet 1980, à l'âge de 69 ans, est décédée Gladys E. Foster, épouse de David Russell. Elle demeurait sur la rue de Norvège, à Ste-Foy. Les funéraires auront lieu vendredi, le 11 juillet 1980, à 14h. Départ de la maison funéraire

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois

à 13h45 pour l'église St-Charles. Elle laisse dans le deuil son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme David Russell (Jeanette Lortie) Kingston Ont., Mme Robert Bégin (Barbara), M. et Mme Stanley Renaud (Roseline), Windsor Ont., M. Richard Russell de Montréal, M. et Mme William Russell (Monique Bissonnette), M. et Mme John Tomkins (Diana) Toledo Ohio, M. et Mme Terry Scallan (Marsha) Ottawa, et plusieurs autres petits-enfants, ses frères et sœurs: John et James Foster de Sherbrooke, M. et Mme Albert Bradley (Agnès), M. et Mme Eddy Johnson (Marian) de Sherbrooke, Mlle Lilian Thornton de Montréal, Mlle Richard Fairchild (Bernice) d'Ottawa, Mme

601864

RUSSELL (Gladys E.)

— A Québec, le 8 juillet 1980, à l'âge de 69 ans, est décédée Gladys E. Foster, épouse de David Russell. Elle demeurait sur la rue de Norvège, à Ste-Foy. Les funéraires auront lieu vendredi, le 11 juillet 1980, à 14h. Départ de la maison funéraire

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois

à 13h45 pour l'église St-Charles. Elle laisse dans le deuil son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme David Russell (Jeanette Lortie) Kingston Ont., Mme Robert Bégin (Barbara), M. et Mme Stanley Renaud (Roseline), Windsor Ont., M. Richard Russell de Montréal, M. et Mme William Russell (Monique Bissonnette), M. et Mme John Tomkins (Diana) Toledo Ohio, M. et Mme Terry Scallan (Marsha) Ottawa, et plusieurs autres petits-enfants, ses frères et sœurs: John et James Foster de Sherbrooke, M. et Mme Albert Bradley (Agnès), M. et Mme Eddy Johnson (Marian) de Sherbrooke, Mlle Lilian Thornton de Montréal, Mlle Richard Fairchild (Bernice) d'Ottawa, Mme

601864

QUELLET (Alphonse)

— Aux Escoumins, le 9 juillet 1980, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Alphonse Quellet, chef de division à Hydro-Québec, époux de dame Cécile Verreault. Il demeurait au 1295 des Bourges, Charlesbourg. Les funéraires auront lieu samedi le 12 juillet 1980 à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 6450, Henri-Bourassa

Charlesbourg

à 13h45 pour l'église Notre-Dame-de-l'Espérance et de là au cimetière Jardin de Québec à St-Augustin. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, ses belles-filles: Mlle Suzanne Quellet, M. Jean Quellet, M. et Mme Bernard Quellet (Suzanne Emond), M. et Mme Vincent Quellet (Louise Bernier), Mlle Anne Quellet, M. et Mme Jacques Fillion (Dominique), M. François Quellet; sa mère, Mme Alphonse Quellet; sa belle-mère, Mme Yvonne Verreault; son petit-fils, Sylvain Quellet; Mlle Yvonne Quellet, M. et Mme Henri-Paul Lafond (Jacqueline), M. et Mme Roger Noël (Magella), M. et Mme Albert Quellet (Lucille Renaud), M. et Mme Raymond Deschamps, M. Alfred Verreault, M. Jean Verreault, M. et Mme Luc Verreault (Francine Sirois), M. et Mme Marius Verreault (Joan Bechette), M. et Mme Bernard Keable (Françoise Verreault); plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes.

601864

RUSSELL (Gladys E.)

— A Québec, le 8 juillet 1980, à l'âge de 69 ans, est décédée Gladys E. Foster, épouse de David Russell. Elle demeurait sur la rue de Norvège, à Ste-Foy. Les funéraires auront lieu vendredi, le 11 juillet 1980, à 14h. Départ de la maison funéraire

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois

à 13h45 pour l'église St-Charles. Elle laisse dans le deuil son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme David Russell (Jeanette Lortie) Kingston Ont., Mme Robert Bégin (Barbara), M. et Mme Stanley Renaud (Roseline), Windsor Ont., M. Richard Russell de Montréal, M. et Mme William Russell (Monique Bissonnette), M. et Mme John Tomkins (Diana) Toledo Ohio, M. et Mme Terry Scallan (Marsha) Ottawa, et plusieurs autres petits-enfants, ses frères et sœurs: John et James Foster de Sherbrooke, M. et Mme Albert Bradley (Agnès), M. et Mme Eddy Johnson (Marian) de Sherbrooke, Mlle Lilian Thornton de Montréal, Mlle Richard Fairchild (Bernice) d'Ottawa, Mme

601864

TRÉMBLAY (Marie-Elise Laplante)

— Le 8 juillet, est décédée à Métabetchouan, à l'âge de 67 ans et 7 mois, dame Marie-Elise Laplante, épouse de M. Edmour Tremblay, du 1202 Rang Belle Rivière, St-Gédéon. La dépouille mortelle est exposée au salon paroissial de St-Gédéon. Les funéraires auront lieu samedi le 12 juillet, à 10h30, en l'église de St-Gédéon, inhumation se fera au cimetière paroissial de St-Gédéon. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Monique (Yves Evrel), Val Bélar, Roch (Fabienne Dufour), St-Gédéon, Réal (Cécile Gagnon), Métabetchouan, Lucie (Florent Tremblay), St-Gédéon, Jacques (Danielle Gagnon), Laperrrière, Rolland (Claire Lessard), Métabetchouan, Francine (Denis Lessard), Notre-Dame du Rosaire, ainsi que deux sœurs, un frère, et de nombreux petits-enfants. La direction des funéraires a été confiée à

Desbiens & Frères Inc. de Métabetchouan 604708

TOM DOOLE (Mildred)

— North Bay, son beau-frère et sa belle-sœur: M. et Mme Albert Russell (Monique St-Hubert), Mme Andrew Walsh (Liliane), Ste-Catherine, Ont., Mme Martha Healey de Dorval. Pour informations: 529-3371.

607092

TRÉMBLAY (Marie-Elise Laplante)

— Le 8 juillet, est décédée à Métabetchouan, à l'âge de 67 ans et 7 mois, dame Marie-Elise Laplante, épouse de M. Edmour Tremblay, du 1202 Rang Belle Rivière, St-Gédéon. La dépouille mortelle est exposée au salon paroissial de St-Gédéon. Les funéraires auront lieu samedi le 12 juillet, à 10h30, en l'église de St-Gédéon, inhumation se fera au cimetière paroissial de St-Gédéon. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Monique (Yves Evrel), Val Bélar, Roch (Fabienne Dufour), St-Gédéon, Réal (Cécile Gagnon), Métabetchouan, Lucie (Florent Tremblay), St-Gédéon, Jacques (Danielle Gagnon), Laperrrière, Rolland (Claire Lessard), Métabetchouan, Francine (Denis Lessard), Notre-Dame du Rosaire, ainsi que deux sœurs, un frère, et de nombreux petits-enfants. La direction des funéraires a été confiée à

Desbiens & Frères Inc. de Métabetchouan 604708

GINGRAS (Wilfrid)

— Au Centre Hospitalier Chauveau, le 9 juillet 1980, à l'âge de 85 ans et 7 mois, est décédé M. Wilfrid Gingras. Il demeurait au 1687 rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette. Les funéraires auront lieu samedi, le 12 juillet, à 9h. Départ du salon de J. Léo Bédard Enr. 1547 rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette à 8h50 pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, sa sœur, son frère et sa belle-sœur, Mlle Yvonne Gingras, M. et Mme Joseph Gingras (Claire-Ida Renaud), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements, 842-1078.

604772

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

DESCARREAU (Joseph) — M. et Mme Jacqueline Descarreau et son fils Daniel remercient tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Joseph Descarreau, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funéraires. A tous un cordial merci.

604772

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BROCHU (Paul-André)

Samedi, le 12 juillet 1980 à 19h30, en l'église de St-Henri de Lévis, sera célébrée une messe pour l'anniversaire du décès de Paul-André, fils de M. et Mme André Brochu. Parents et amis sont invités à y assister.

606006

REMERCIEMENTS

au St-Jude pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.L.

605202

REMERCIEMENTS

au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. N.G.

607033

REMERCIEMENTS

au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de publier. G.L.B.

607074

REMERCIEMENTS

au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.L.

606011

REMERCIEMENTS

au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de publier. I.M.

607072

REMERCIEMENTS

au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. G.B.

607073

REMERCIEMENT

au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. O.T.

602946

ST-ESPRIT

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 11h, en l'église de St-Charles de Limoilou sera célébrée une messe anniversaire pour dame Eva Bouillie, épouse de feu M. Eudore Laberge. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

606077

LABERGE (Eva Bouillie)

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 11h, en l'église de St-Charles de Limoilou sera célébrée une messe anniversaire pour dame Eva Bouillie, épouse de feu M. Eudore Laberge. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

606077

LECLERC (Lucien)

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 16h30, en l'église de St-Félix de Cap-Rouge, sera célébrée la messe anniversaire de M. Lucien Leclerc, époux de dame Annette Lapierre. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

606740

MATHIEU (Sarto)

— Déjà 1 an que le Seigneur l'a rappelé à lui, mais tu es toujours présent dans nos cœurs. Vendredi, le 11 juillet, à 19h, en l'église de St-Pie X, la messe anniversaire de Sarto Mathieu, époux de Ursule Plante, Parents et amis sont priés d'y assister. Merci à tous ceux qui seront des nôtres.

607076

VILLENEUVE (Georges)

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 10h, en l'église St-Vincent de Paul, sera célébrée une messe anniversaire pour M. Georges "Bébé" Villeneuve. Parents et amis sont invités à y assister.

606060

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.B.

607098

Prière au St-Esprit

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 11h, en l'église de St-Charles de Limoilou sera célébrée une messe anniversaire pour dame Eva Bouillie, épouse de feu M. Eudore Laberge. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

606077

LABERGE (Eva Bouillie)

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 11h, en l'église de St-Charles de Limoilou sera célébrée une messe anniversaire pour dame Eva Bouillie, épouse de feu M. Eudore Laberge. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

606077

LECLERC (Lucien)

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 16h30, en l'église de St-Félix de Cap-Rouge, sera célébrée la messe anniversaire de M. Lucien Leclerc, époux de dame Annette Lapierre. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

606740

MATHIEU (Sarto)

— Déjà 1 an que le Seigneur l'a rappelé à lui, mais tu es toujours présent dans nos cœurs. Vendredi, le 11 juillet, à 19h, en l'église de St-Pie X, la messe anniversaire de Sarto Mathieu, époux de Ursule Plante, Parents et amis sont priés d'y assister. Merci à tous ceux qui seront des nôtres.

607076

VILLENEUVE (Georges)

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 10h, en l'église St-Vincent de Paul, sera célébrée une messe anniversaire pour M. Georges "Bébé" Villeneuve. Parents et amis sont invités à y assister.

606060

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.B.

607098

Prière au St-Esprit

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 11h, en l'église de St-Charles de Limoilou sera célébrée une messe anniversaire pour dame Eva Bouillie, épouse de feu M. Eudore Laberge. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

606077

LABERGE (Eva Bouillie)

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 11h, en l'église de St-Charles de Limoilou sera célébrée une messe anniversaire pour dame Eva Bouillie, épouse de feu M. Eudore Laberge. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

606077

LECLERC (Lucien)

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 16h30, en l'église de St-Félix de Cap-Rouge, sera célébrée la messe anniversaire de M. Lucien Leclerc, époux de dame Annette Lapierre. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

606740

MATHIEU (Sarto)

— Déjà 1 an que le Seigneur l'a rappelé à lui, mais tu es toujours présent dans nos cœurs. Vendredi, le 11 juillet, à 19h, en l'église de St-Pie X, la messe anniversaire de Sarto Mathieu, époux de Ursule Plante, Parents et amis sont priés d'y assister. Merci à tous ceux qui seront des nôtres.

607076

VILLENEUVE (Georges)

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 10h, en l'église St-Vincent de Paul, sera célébrée une messe anniversaire pour M. Georges "Bébé" Villeneuve. Parents et amis sont invités à y assister.

606060

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.B.

607098

Prière au St-Esprit

— Samedi, le 12 juillet 1980, à 11h, en l'église de St-Charles de Limoilou sera célébrée une messe anniversaire pour dame Eva Bouillie, épouse de feu M. Eudore Laberge. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

606077

LABERGE (Eva Bouillie)

</

Maman à 9 ans

JOHANNESBURG (AP) — Une Sud-Africaine de neuf ans, de la tribu Damara, a accouché d'un petit garçon la semaine dernière à l'hôpital de Otjiwarongo, près de Windhoek, rapportait hier le "Rand Daily Mail".

Cette très jeune mère, Venesia Xoagus, qui a dû subir une césarienne, est en bonne santé et allaite au sein son enfant, qui ne se porte pas moins bien.

D'après un porte-parole de l'hôpital, les cas de grossesse précoce ne sont pas rares à Otjiwarongo.

"En ce moment, nous avons trois jeunes filles enceintes âgées de 13 ou 14 ans", a-t-il déclaré au quotidien sud-africain.

La grand-mère du nouveau-né, Mme Priska Xoagus, 35 ans, a déclaré que sa fille s'occupait bien du bébé, même si elle ne semblait pas trop comprendre ce qui est arrivé.

Selon le ministère de la Santé, Venesia Xoagus est probablement la plus jeune mère de l'histoire de l'Afrique du Sud. Le "Rand Daily Mail" cite de son côté le cas d'une Mexicaine qui, dans les années 50, eut un enfant à l'âge de... six ans.

A Londres, un responsable du livre des records "Guinness" a déclaré que la plus jeune mère jamais répertoriée par les annales médicales était une Péruvienne, Lina Medina, qui mit au monde en 1939 un enfant à l'âge de cinq ans et huit mois.



Venesia, 9 ans, a dû subir une césarienne pour donner naissance à son enfant.

Un pouvoir réclamé par Ottawa Limiter, en cas d'urgence, les libertés

MONTREAL (d'après PC) — Le gouvernement fédéral a ajouté à son projet de charte des droits et libertés une clause lui permettant de suspendre certains droits individuels "en cas d'urgence grave menaçant la survivance du Canada".

C'est ce qui apparaît dans la version de la charte qui a été présentée hier à la réunion de Montréal, où malgré certains progrès, les sujets de mésentente demeurent plus importants que les sujets d'entente chez les ministres responsables de la révision constitutionnelle.

Selon la modification par rapport au texte de la charte proposée en février 1979, le Parlement fédéral pourrait limiter certains droits individuels, "dans la mesure rendue strictement nécessaire par les circonstances, en cas de situation d'urgence grave menaçant la survivance du Canada, constatée officiellement par une loi adoptée pour en traiter".

La question précise n'a pas été abordée à la conférence, mais a été portée à l'attention des journalistes.

Les droits qui pourraient être ainsi limités concernent la protection contre les saisies et perquisitions déraisonnables, la protection contre les immixtions arbitraires ou illégales de la vie privée, le droit de ne pas être détenu ou emprisonné pour des motifs et conformément à la procédure prévue par la loi, le droit de faire contrôler, par habeas corpus, la légalité de sa détention et d'obtenir, le cas échéant, sa libération et le droit de bénéficier d'un cautionnement.

Le projet de charte permet la tenue de procès à huis clos, si la sécurité nationale l'exige. La charte prévoit aussi que le français et l'anglais pourront être utilisés dans la législature et les tribunaux provinciaux, et que l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba devront publier leurs lois et leurs jugements dans les deux langues.

Le droit de la famille

D'autre part, Ottawa est revenu sur sa décision de février 1979 de céder aux provinces tous les aspects du droit de la famille. Le gouvernement fédéral offre maintenant la seule compétence en matière de divorce aux provinces qui veulent l'obtenir.

Le ministre Jean Chrétien a expliqué, dans un communiqué, que, depuis 1979, certaines provinces et des groupes sociaux féminins se sont objectés au transfert de compétence.

Les associations féminines craignent qu'autant de façons d'appliquer la loi qu'il y a de provinces ne fasse que dégrader le système actuel qui régit les pensions alimentaires et la garde des enfants.

(Suite à la page A2, 1re col.)

□ Les textes intégraux de la déclaration préliminaire québécoise et de sa position en matière de richesses naturelles en page A-7.

"Chère" petite amie

LONDRES (AFP) — Le coût de l'entretien courant d'une petite amie a augmenté en Grande-Bretagne de 341 pour 100 au cours des dernières années, affirmait hier le "Daily Mail", qui souligne que dans le même temps la vie n'a augmenté que de 253 pour 100. "C'est là que l'inflation a le plus frappé", déclare le journal, qui affirme que la moindre "délicatesse", la moindre "velléité de romantisme" devient un luxe que tout célibataire, à moins d'être un mufle, se doit néanmoins de pratiquer. Les gestes "les plus élémentaires" — dîner pour deux, un petit cadeau de temps en temps (à espacer), un café, un verre de vin dans un bar, des fleurs ou une boîte de chocolat — ont chacun augmenté de près de 400 pour 100. Plus question de payer le billet d'autobus (plus 370 pour 100), ajoute le quotidien, qui conseille au séducteur de se rabattre sur les cadeaux qui ont augmenté moins vite que le taux de l'inflation, comme un verre de bière dans un "pub" (plus 225 pour 100) ou un week-end à Paris (même augmentation). Mais surtout qu'il ne s'aventure pas à l'opéra, à moins qu'il soit certain qu'"elle" acceptera de partager, car le prix des places a augmenté de 480 pour 100.

Mariés depuis 80 ans

GREAT GIDDING, Angleterre (AP) — Joe Horton, 104 ans, et sa femme Harriet, 102 ans, ont fêté hier leurs noces de chêne. Peu de gens ont la chance ou l'occasion d'atteindre leurs 80 ans de mariage, une longévité qui fait de M. et Mme Horton le plus vieux couple de Grande-Bretagne.

Les heureux époux ont célébré l'événement dans leur petite maison, dans la campagne anglaise, inondée de félicitations et des fleurs apportées par des personnes venues leur offrir leurs vœux de bonheur. Les deux faits majeurs de cette journée: la sérénade donnée par 60 enfants de l'école du village, et un télégramme envoyé par la reine Elizabeth.

"Quand vous trouvez l'âme sœur comme je l'ai fait, a déclaré M. Horton en guise de conseil, continuez de lui faire la cour pour le restant de vos jours tout comme vous l'avez fait avant de l'amener à l'autel". De son côté, Mme Horton a expliqué leur longévité en disant: "Nous ne buvons pas, nous ne fumons pas et nous ne jurons pas".

Ancien charpentier, M. Horton se souvient des 16 heures de travail qu'il abattait tous les jours dans sa jeunesse: "Nous n'avions pas le temps de nous disputer", explique-t-il. La reine Victoria était toujours sur le trône d'Angleterre lorsque les époux Horton se sont rencontrés.



Joe et Harriet Horton sont mariés depuis 80 ans. Leur secret, d'après Mme Horton: "Nous ne buvons pas, nous ne fumons pas et nous ne jurons pas."

Laurier-Station et Saint-Flavien La fin de la disette d'eau: pas pour demain

par Raymond GAGNE

Il est midi à Laurier-Station. J'entre "chez Wilfrid", un petit restaurant fort charmant en bordure de la voie d'accès à la route 20. Le buste de sir Wilfrid Laurier y trône au milieu d'un ameublement de style.

"Dites-moi, mademoiselle, demandais-je à la serveuse, y a-t-il vraiment pénurie d'eau à Laurier-Station?" Elle répond dans l'affirmative.

"En souffrez-vous beaucoup?" "Nous en manquons souvent, précise-t-elle. Ici, au restaurant, nous avons corrigé un peu la situation en installant un réservoir. Quand l'eau manque dans le robinet, nous utilisons la réserve accumulée."

Plus tôt

Une heure plus tôt, je me retrouvais à Saint-Flavien. A l'autre bout d'un champ, un tracteur rouge avec toit pare-soleil roule en ma direction. J'avance à sa rencontre presque porté par une brise assez forte soufflant de l'ouest.

Le tracteur s'est arrêté. Je m'approche et serre la main épaisse d'un homme qui trime dur. En apercevant ma caméra, Paulin D'Auteuil n'a pu s'empêcher de remarquer: "Tiens! un journaliste! Eh bien! oui, ai-je répondu. Et la conversation s'est amorcée."

Paulin D'Auteuil est cultivateur. Lors de mon apparition dans ses champs, il était en train de faucher. Sa maison et ses bâtiments s'élevaient en plein centre du village de Saint-Flavien. Sa terre, aussi plane qu'une table de billard, compte deux bons milles de longueur. Notre rencontre s'est effectuée à peu près à mi-chemin entre les deux extrémités.

Paulin D'Auteuil est aussi le maire de la municipalité du village de Saint-Flavien. Celle-ci a l'obligation d'alimenter Laurier-Station en eau potable en vertu d'une entente faite "sur la gueule" il y a plusieurs années.

Aujourd'hui, Saint-Flavien souffre de l'épuisement de sa source d'alimentation. Elle ne peut donc

(Suite à la page A2, 1re col.)



Paulin D'Auteuil, le maire de Saint-Flavien, ne veut pas sacrifier les pouvoirs que sa municipalité détient actuellement au profit d'une régie intermunicipale.

LES CHAMPAGNE

à la traversée du lac Saint-Jean à la rame



Faire avancer une baleinière de 16 pieds transportant trois "polices" sur 55 kilomètres de long, ça prend de l'huile de bras et un sacré courage pour un amateur. La traversée, entre Chambord et Alma, prend environ sept heures. Les rameurs quittent Chambord le samedi matin, à 8h30, et ils entrent dans la cuve dite de la "Dam en terre", à Alma vers 15h le même jour. Les Champagne nous parlent de cette traversée en page A-5.

Hart donne sa ceinture à Denny

page C-1

Surprenant revers des Alouettes

page C-1

la météo de jacques bureau pour le week-end

Il devrait continuer à faire un temps très variable sur la plupart des régions du sud du Québec au cours du week-end. La probabilité d'averse serait

plus grande dimanche. Les températures légèrement sous la normale particulièrement pour les régions de Québec, Lac-Saint-Jean-Saguenay et vers l'est.

Les vents de l'ouest domineront de légers à modérés pour les activités de la voile sur les lacs et rivières. Bien que le temps variable soit propice aux averses, surtout dimanche, il ne semble pas que les pluies soient trop abondantes pour les agriculteurs et leurs travaux saisonniers. Les vacanciers sur les plages de l'Etat du Maine connaîtront le beau temps samedi mais la possibilité d'averse sera plus grande dimanche. Les températures seront cependant plus élevées que sur nos régions.

Une fin de semaine qui s'annonce sans pluie trop importante sous des températures au-dessous de la normale sur presque toutes les régions. Pour ceux qui recherchent le temps chaud, lourd et peu confortable, ils devront aller dans les Etats de la Pennsylvanie, l'Ohio et plus à l'ouest.

les prévisions pour aujourd'hui et demain en page D-3

sommaire

Annonces classées	D-3 à D-15
Arts et spectacles	B-5 à B-7
Bandes dessinées	D-16
Bridge	D-6
Carrières et professions	A-10
Décès	D-17
Economie-finances	B-2 à B-4
Feuilleton	D-4
Horoscope	D-15
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-1 à D-17
Mot mystère	D-3
Mots croisés	D-5
Où aller à Québec	B-7
Page documentaire	A-7
Patron	D-14
Santé	A-11
Sport	C-1 à C-7
Télévision	B-5 et D-17

Nigel Hamer nie sa culpabilité

MONTREAL (PC) — Nigel Barry Hamer a été accusé hier du rapt du diplomate britannique James Cross, en octobre 1970.

Hamer, dont le nom n'apparaissait jamais sur les listes officielles des cinq suspects du Front de libération du Québec dans l'affaire Cross, a nié sa culpabilité aux accusations de complot, d'enlèvement, de séquestration et d'extorsion.

Il a été relâché moyennant une

caution de \$5,000. Il devra également entre autres s'abstenir de toutes déclarations publiques concernant cette affaire.

Barbu, les cheveux longs, portant des lunettes, vêtu de blue-jean et d'une chemise jaune, menotté mais visiblement détendu, Hamer a comparu devant le juge Jean Longtin.

Il a choisi de subir son procès devant juge et jury et devra retourner

(Suite à la page A2, 1re col.)

La fin de la...

(Suite de la première page)
satisfaire à la responsabilité qui la lie à Laurier-Station. C'est à cause de ce problème que nous nous sommes



Un réservoir qui ne peut plus jouer son rôle.

Limiter, en...

(Suite de la première page)

"Plusieurs ont réclamé des pouvoirs fédéraux accrus dans ce domaine", a dit M. Chrétien.

Avec la nouvelle proposition, les provinces qui le désirent pourraient légiférer en matière de divorce, tandis que la loi fédérale continuerait à s'appliquer dans les autres cas.

Québec et Terre-Neuve ont exprimé leur intention de contrôler les lois qui s'appliquent à la famille.

Début des discussions

Les participants à la conférence ont terminé la revue des 12 points à l'ordre du jour et s'engagent aujourd'hui dans la discussion proprement dite des diverses positions exposées.

Si un consensus général s'est dégagé sur trois points, soit la reconnaissance du partage des richesses par voie de péréquation, la réforme de la Cour suprême et le droit de la famille, on semble encore loin de s'entendre sur les questions de la charte des droits et libertés, des pouvoirs touchant l'économie, de la déclaration de principes sur le fédéralisme et du rapatriement de la constitution.

Le ministre Chrétien a déclaré qu'Ottawa a l'intention de discuter chacune des clauses de la future charte des droits et libertés, qui garantirait dans la constitution des droits démocratiques et individuels, notamment en matière linguistique.

De son côté, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a réaffirmé que le Québec ne voyait pas d'un bon oeil le principe même de confier aux tribunaux des pouvoirs concernant la

rencontres. Notre entretien s'est déroulé à l'est du village.

A l'ouest

C'est à l'ouest où la pénurie se manifeste vraiment.

Presque vis-à-vis où nous étions à discuter, le maire et moi, s'élève l'immense réservoir de la municipalité. Il porte à la verticale, en lettres géantes, le nom de Saint-Flavien. Sa présence paraît insolite puisqu'il ne contient plus assez d'eau pour satisfaire à la demande des citoyens.

Juste à côté, l'école du village est déserte à cause des vacances. Et sur le terrain contigu, le Foyer de Saint-Flavien arbore fièrement l'emblème de son dixième anniversaire.

Il abrite 41 bénéficiaires dont la plupart sont des malades chroniques et 23 employés.

Pendant que D'Auteuil et moi tentions de cerner le problème, Wilfrid Charest, responsable de l'entretien au foyer, effectuait la tâche éreintante de décharger d'une remorque les contenants d'eau potable, recueillie dans son puits et qui sert à satisfaire aux besoins primaires des pensionnaires tant au niveau de l'alimentation que de l'hygiène. Charest en transporte ainsi chaque jour plus de 500 gallons. Et ça dure depuis maintenant près d'un semaine.

Jean-Claude Rousseau, le directeur général, m'avait dit plus tôt que la situation actuelle l'obligeait à remettre ses vacances à plus tard, lui qui devait partir ce samedi qui vient.

Il avait d'abord commencé par obtenir la collaboration généreuse de ses employés qui se chargent d'effectuer chez eux la corvée du lavage, pour ceux bien entendu qui ont un puits.

Il a ensuite entrepris de faire restaurer le puits artésien sis sur le terrain à l'arrière du foyer et qui n'avait guère servi jusqu'à maintenant puisque l'eau y est sulfureuse.

Il croit pouvoir utiliser cette eau, une fois traitée, pour les besoins journaliers autres que celles qui ont trait à la consommation et ainsi, faciliter le travail de ses employés.

protection des droits et libertés qui, a-t-il dit, devraient être exercés par l'Assemblée nationale.

Paix sociale

Il a expliqué que son gouvernement n'était pas contre le fait d'inclure une charte des droits dans la constitution, mais qu'il ne transigerait pas sur les droits linguistiques.

M. Morin a déclaré que le Québec s'oppose farouchement à toute diminution des pouvoirs de l'Assemblée nationale en matière d'éducation. Il a soutenu que la question linguistique ne posait plus de problèmes au Québec, où, a-t-il ajouté, il règne une "paix sociale" à cet égard.

Nous ne voulons pas revenir à la situation antérieure à la loi 101", a-t-il indiqué.

M. Morin a aussi soutenu que sept des dix provinces avaient exprimé des "réticences partielles ou totales" à propos de la proposition de charte fédérale, dont le premier ministre Trudeau a déjà dit à plusieurs reprises qu'elle n'était pas négociable.

Les discussions pourraient être longues sur cette question, où les dix provinces se retrouvent dans une position familière, c'est-à-dire divisées.

Par ailleurs, l'Association québécoise des Métis et des Indiens sans statut a fait savoir qu'une délégation d'autochtones se rendra aujourd'hui à l'hôtel Méridien, où se tiennent les discussions, pour réclamer le droit de participer à la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres en septembre.

Nigel Hamer...

(Suite de la première page)

ner à la cour le 17 juillet, date des audiences préliminaires.

Les accusations dont il est l'objet le placent désormais sur la même liste que les autres membres de la cellule "Libération" du FLQ: Jacques et Louise Cossette-Trudel, Jacques Lacroix, Marc Carboneau et Yves Langlois.

Le fait que Nigel Hamer ait nié sa culpabilité implique que les témoignages de James Cross et son épouse seront probablement indispensables lors de son procès.

Une commission spéciale pourrait être envoyée à Londres si les Cross préfèrent ne pas venir à Montréal et le procès pourrait conduire à de nouvelles révélations sur la crise d'octobre.

Nom évoqué

Professeur d'électronique, Hamer, âgé de 32 ans et né en Grande-Bretagne, n'a jamais été ac-

cusé ni arrêté auparavant dans l'affaire Cross, bien que son nom ait été mentionné à l'Assemblée nationale et à la Commission Keable.

Il a été arrêté à son domicile, mardi à 17h30 à La Salle, près de dix ans après que l'attaché commercial britannique fut kidnappé, le 5 octobre 1970.

Le ministère québécois de la Justice s'est longtemps demandé si les accusations contre Hamer étaient justifiées.

Mais le procureur de la Couronne Yves Lagacé et deux agents de police chargés de cette affaire n'ont pas voulu dire qui avait ordonné son arrestation.

Même la poursuite et la défense se sont enfermées dans un profond mutisme à propos des raisons de cette arrestation.

Lorsqu'il fut demandé, à l'extérieur du palais de justice, à l'avocat de la défense Normand Marion, si son client avait été arrêté sans avertissement, il répondit laconiquement: "Oui".

C'est en mars dernier, rappelle-t-on, que M. Marc-André Bédard, ministre de la Justice, déclarait que son ministère étudiait la possibilité de porter des accusations contre une sixième personne soupçonnée d'avoir participé à l'enlèvement de Cross.

Des cinq ravisseurs officiellement impliqués dans cette affaire, trois sont retournés au Québec, les deux autres vivant toujours en exil en France.

Appui

MONTREAL (PC) — Le "Comité d'action positive" (Positive Action Committee), a adressé mardi un télégramme au premier ministre ontarien afin qu'il refuse toute demande visant à retarder l'ouverture de l'école française à Penetanguishene.

Le groupement fédéraliste québécois estime que cette localité ontarienne est devenue l'exemple et le symbole des droits linguistiques qu'il est prêt à garantir.

Les pouvoirs

Pourquoi une disette d'eau potable à Saint-Flavien et Laurier-Station?

A quelque deux milles au sud de Saint-Flavien existe pourtant une source d'alimentation qui pourrait fournir quotidiennement aux deux municipalités au moins 200,000 gallons. A la condition toutefois que cette eau soit traitée. C'est presque 75,000 gallons de plus qu'il en faut pour régulariser la situation.

Or, les deux municipalités ne s'entendent pas sur la forme d'administration à donner à l'unification des réseaux d'alimentation et à l'opération de l'usine de traitement.

Selon Paulin D'Auteuil, Saint-Flavien ne s'oppose pas à la constitution d'une régie intermunicipale qui s'occuperait à la fois du fonctionnement du réseau unifié et du traitement de l'eau. Au contraire.

Il veut plutôt obtenir deux choses: la première que sa municipalité conserve les pouvoirs qui sont actuellement les siens. Il craint en effet que la régie telle que proposée par Laurier-Station vienne, une fois créée, imposer ses vues et ses décisions à ses contribuables.

La seconde concerne les coûts. Il se dit prêt à payer l'eau une fois traitée au prix coûtant et proportionnellement au débit que réclamerait sa municipalité. Il refuse par contre de s'engager à rencontrer toute dépense inhérente à la consommation et à l'entretien qui doit normalement relever de la compétence de Laurier-Station.

Paulin D'Auteuil est réaliste. Tout en se sachant dans un cul-de-sac, il sait également qu'une décision devra être prise bientôt.

Obtenir le meilleur arrangement possible, tel est son objectif. Il

résistera jusqu'à ce qu'il l'atteigne. A quel moment cela se produira-t-il?

Nous nous sommes quittés puisque ni lui, ni moi, n'avions la réponse.

La fin de la disette, ce n'est donc pas pour demain.



Wilfrid Charest, responsable de la maintenance au Foyer de Saint-Flavien, doit transporter l'eau nécessaire à l'alimentation et aux soins hygiéniques et ce, matin et soir.

Montréal saisit, en un an, 265 tonnes d'aliments

MONTREAL (PC) — Au cours des 12 derniers mois, les inspecteurs de la Communauté urbaine de Montréal ont saisi 265 tonnes d'aliments avariés, contaminés ou impropres à la consommation, ce qui représente le double de l'année précédente.

C'est ce qu'indique le rapport annuel de la Communauté urbaine de Montréal, rendu public hier par son président, M. Pierre Desmarais II.

Le document indique de plus que 10,000 litres de lait impropre à la consommation avaient été saisis et 56,000 livres de fromage détruites par le service d'inspection. Les permis de 21 producteurs ont d'ailleurs été

révoqués pour diverses raisons, allant de la mauvaise qualité bactériologique du lait aux additions frauduleuses d'eau.

En ce qui a trait aux abattoirs, 11,000 livres de viande avariée ont été saisies.

On a aussi relevé de nombreux cas de malpropreté des lieux et des manipulateurs. Les inspecteurs ont condamné de grandes quantités de jus de fruits et d'eaux gazeuses.

A la suite de ces inspections, 275 accusations ont été portées et jusqu'à présent, 175 condamnations ont été obtenues.

Noyade ou meurtre de Shirley Bourdon?

MONTREAL (PC) — Le corps de la petite Shirley Bourdon, 4 ans, a été repêché des eaux du fleuve Saint-Laurent, hier, par les policiers de la Sûreté du Québec, ce qui laisserait croire qu'elle a été jetée du haut du pont Jacques-Cartier, à Montréal.

Cette découverte pourrait amener de nouvelles accusations contre un individu de 23 ans, accusé d'un autre meurtre survenu dans des circonstances similaires.

Joint au téléphone, Me Jean-Pierre Major a déclaré que la découverte du corps de Shirley Bourdon

représentait un élément de preuve important qui entraînera possible-ment de nouvelles accusations contre Claude Gariépy qui doit subir un premier procès pour le meurtre de Yannick Geoffroy, 5 ans, survenu le 13 mars.

La petite Shirley avait été portée disparue le 6 mars dernier alors qu'elle se rendait chez un dépanneur dans le quartier Rosemont. On présume que c'est le jour même de sa disparition qu'elle aurait été jetée du haut du pont Jacques-Cartier.



LE CASTOR bricoleur

SOLDES PLEINS FEUX A NE PAS MANQUER!

RABAIS
\$49.96

Banc de scie "Rockwell" 9"

Formidable pour votre atelier! Les atouts: lame de 9", guide, calibre, etc. Moteur inclus no. 34-580. 50 unités disponibles.

189⁹⁹
ord. 239.95

RABAIS
\$5.96

Scie circulaire 5 1/2"

Cette scie "Black & Decker" est idéale pour les panneaux de toutes sortes. Grâce à sa dimension réduite, elle est légère et facile à opérer. Isolation double pour une protection supplémentaire. No. 7300-04. 125 unités disponibles.

21⁹⁹
ord. 27.95

RABAIS
\$30.04

Cabine de douche

Cabine de douche 32" x 32" à base de porcelaine. Comprend pomme de douche, robinet chromé, porte-savon, rideau. 50 unités disponibles.

59⁹⁵
ord. 89.99

RABAIS
\$20.00

Pharmacie

Modèle compact à 2 tablettes, grand miroir à garniture pour le rangement de tous vos articles de salle de bains. Fini résistant. Bas prix MOCR-330. 50 unités disponibles.

29⁹⁵
ord. 49.95

RABAIS
\$30.00

Pharmacie octogonale

Ravissante armoire à prix modique. Facile à poser et son style enjolivera votre salle de bains. Tablettes très pratiques. Comparez le prix. MOCR-320. 50 unités disponibles.

39⁹⁵
ord. 69.95

RABAIS
\$23.00

Evier de bar

Evier très pratique de couleur jaune. Voici l'occasion de vous procurer la marque "Waterline" à un prix imbattable du Castor Bricoleur. 100 unités disponibles.

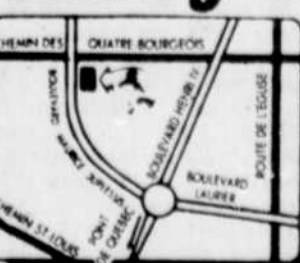
12⁹⁵
ord. 35.95

RABAIS
\$4.00 à \$15.00

Siège de cabinet

Nous vous offrons une gamme de sièges faciles à poser. Grand choix de couleurs pour s'harmoniser avec le décor de votre salle de bains. 300 unités disponibles.

4⁹⁹
ord. 8.99 à 19.99

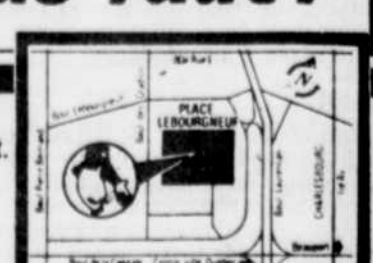


Prix en vigueur jusqu'au 12 juillet.

5500, boul. des Grands-Charlebois
658-8811



Prix en vigueur jusqu'au 12 juillet.
5500, boul. des Grands-Charlebois
627-2870



La Quotidienne
(tirage de mercredi)
0-1-1
Informations:
643-8990

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00
RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 2J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

LES CHAMPAGNE

à la traversée du lac Saint-Jean à la rame



Carnet de voyage...

Un président de Charlesbourg

C'est un policier de Charlesbourg, M. Robert Roberge, qui préside la septième reprise des 55

kilomètres à la rame. Une trentaine d'équipes, chacune composée de trois policiers, se sont inscrites au départ.

Président honoraire

La septième reprise de la traversée du lac Saint-Jean à la rame qui se déroulera samedi entre Alma et Chambord se tien-

dra sous la présidence d'honneur de M. Denis de Belleval, ministre des Transports et député de Charlesbourg.

Festival des îles

Jérôme nous conduit gaiement vers Trois-Pistoles, sur la rive sud du Saint-Laurent, où se

termine, en fin de semaine, le Festival des îles. Nous vous le raconterons dans l'édition de lundi.



Le lac Saint-Jean est traversé dans toutes les directions et de toutes les façons, tant et si bien que les Jeannois eux-mêmes ne s'y retrouvent plus. Cette carte nous situe la traversée internationale à la nage, entre Roberval et Péribonka; le 45 kilomètres à la rame, tel qu'il se ramait durant les quatre premières années, entre Roberval et Saint-Gédéon; enfin, le parcours actuel de la même course, entre Chambord et Alma.

Tout le monde sera admis à la course l'an prochain

ALMA — Ici, comme ailleurs au Québec, le jovial agent Molson et le souriant agent O'Keefe se disputent la sympathie des "sportifs de salon"; de ceux qui regardent les autres.

Au "Lac", c'est l'agent Molson qui commande la traversée internationale à la nage qui se déroulera dans quelques semaines entre Roberval et Péribonka; mais c'est l'agent O'Keefe qui commande la traversée du lac Saint-Jean à la rame, entre Chambord et Alma, samedi prochain, après-demain.

L'agent Molson est d'avis que la traversée à la nage qui existe depuis des décennies est plus importante, et qu'elle a acquis ses lettres de noblesse internationale. L'agent O'Keefe de son côté affirme que "sa" traversée offre un meilleur spectacle pour les centaines de curieux qui la suivent sans y participer. Un nageur dans l'eau, on ne voit pas ça, mais une baleinière de 16 pieds avec trois flics dedans, ça se voit, ça s'entend et, après sept heures de "ramage", ça se sent presque.

L'agent O'Keefe affirme aussi que sa course à lui est plus "prolétarienne" (ce n'est pas réellement son vocabulaire) puisqu'elle ne s'adresse qu'à des amateurs. "C'est d'ailleurs la dernière année où cette course est réservée à des policiers", a déclaré l'agent

O'Keefe au SOLEIL. "L'an prochain, les portes seront ouvertes à tout le monde et ma brasserie compte bien avoir une baleinière des Nordiques de Québec; une autre des employés de la CSN, s'ils sont encore en grève; une troisième du Carnaval de Québec et peut-être même une de chacun des festivals populaires du Québec."

"L'an prochain, affirme l'agent O'Keefe, il y aura deux classes d'amateurs dont l'une sera réservée exclusivement aux policiers et aux agents de la paix. Après tout, ce sont eux qui ont parti le bal, il y a maintenant sept ans."

La grande nuit

Parce que la traversée à la nage a surtout eu grande presse du temps où tout le monde venait vivre "la grande nuit d'Alma" le soir précédent le départ des nageurs, les deux sympathiques agents-brasseurs qui avaient vécu, à cette époque, chacun de leur côté, des aventures inénarrables ont décidé, se rappelant cela autour d'une bière dont nous taillons le nom, de faire une trêve à Chambord, à mi-chemin entre Alma et Roberval. Ce n'est pas tout à fait à mi-chemin, mais cela n'a aucune importance.

Tous deux donc se retrouveront à Chambord, le vendredi soir qui précédera le départ des ra-

meurs, soit demain soir. Parce que c'est à Chambord que l'on veut faire revivre, cette année, "la grande nuit d'Alma". Ce sera la "Grande nuit de Chambord", mais ce sera une grande nuit quand même (en plus petit) avec des orchestres pour tout le monde (en moins nombreux) et de la bière de toutes les marques, surtout de la Molson et de la O'Keefe. Dans le cadre d'une fête paroissiale connue sous le nom de Chambord-Soleil (le journal n'a rien à voir là-dedans), la municipalité a fait monter, derrière l'hôtel de ville, un abri qui ressemble plutôt à une immense serre chaude qu'à toute autre chose. C'est là-dedans et là-dehors que l'on s'amusera ferme toute la nuit avant d'aller voir partir les rameurs-polices.

Les Québécois qui seraient intéressés à participer d'une façon ou d'une autre aux festivités qui entourent cette traversée de 55 kilomètres à la rame devront, s'ils veulent bien faire les choses, se rendre à Alma pour souper, demain soir. Ils pourront alors assister au défilé des baleinières et des policiers dans les rues de la ville vers 19h. Les baleinières, croyez-moi, sont superbes. C'est presque un concours de beauté en même temps qu'une compétition sportive. Et les policiers donc! Ils sont encore plus beaux que les balei-

nières. Les calottes astiquées; les ventres rentrés; les bras luisants; de la grande classe.

Après le défilé des baleinières, tout le monde se rend à Chambord pour la grande nuit. Chambord c'est, bien sûr, à 55 kilomètres d'Alma (la course est de 55 kilomètres) mais la route qui fait le tour du lac n'est pas fameuse. En réparations en deux endroits, elle demeure étroite et sinueuse partout ailleurs. Méfiez-vous. En ces heures de gloire on ne sait jamais.

A Chambord vous "foirez" toute la nuit, avec ou sans les policiers-rameurs. Le lendemain, vers la huitième heure, si vous êtes encore en état de le faire, vous filez vers la plage municipale où se fait le départ de la course à 8h. Vous retournez ensuite attendre les rameurs à Alma et vous finirez la soirée sous la grande tente "O'Keefe" (nécessairement au Carrefour Alma). Vous vous en souviendrez longtemps. L'agent Molson et l'agent O'Keefe également. Ils auront fait beaucoup d'argent durant ces quelques heures. A Alma, l'agent Molson sera un peu dans les plates-bandes de l'agent O'Keefe, mais celui-ci saura lui rendre la pareille à Roberval et à Péribonka à la fin du mois. Après tout, ce sont de grands amis.



Sous cet immense dôme en plastique, aura lieu la "Grande Nuit de Chambord".

Le Soleil, Pierre Champagne

2 morts dans la chute d'un avion

MONTREAL (PC) — Deux personnes sont mortes, mardi, dans l'écrasement d'un petit avion du type Piper Cub, sur la route 117 à la hauteur de Saint-Faustin, dans les Laurentides.

La tragédie est survenue au moment où l'appareil a heurté des fils à haute tension, que le pilote n'a pu repérer en raison d'un épais brouillard.

Les victimes de l'accident sont le pilote de l'appareil, M. Edouard Dagenais, et sa fille, Louise. Ils avaient quitté Montréal, mardi matin, pour un voyage de pêche et étaient sur le chemin du retour.

RESTAURANT CAFE D'EUROPE

Les orzo, douze et le dimanche treize juillet, les grands vins de France aux montres accompagnés de pommes sautées, artichauts farcis, aux petits pois et carottes payannes. Les seront précédées d'une minestrone milanaise et suivies du chariot des mille douceurs. Café.

Le tout: \$11.95

27, Ste-Angèle, Québec 692-3835

Pensée du jour

"L'expérience, ce fruit trop tardif..."

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

NOTRE VIN MAISON

On le sert sans façon...

avec viande ou poisson



NOTRE VIN MAISON blanc ou rouge, en bouteilles d'un litre, est offert dans les épiceries licencées. Prix de la S.A.Q.: \$3.70

La Salle

Vins d'une noble tradition

UNE OFFRE QUE VOUS NE POUVEZ PAS REFUSER

- 1 VOUS ARRETEZ VOTRE CHOIX SUR TOUT PLYMOUTH HORIZON, VOLARE, CARAVELLE, GRAN FURY, OU CHRYSLER LEBARON, CORDOBA, NEWPORT, NEWYORKER, OU CAMION DODGE 1980 PRESENTEMENT EN INVENTAIRE.
- 2 VOUS EXIGEZ DE VOIR LA FACTURE D'ACHAT DU MANUFACTURIER CHRYSLER.
- 3 VOUS DECIDEZ LIBREMENT VOUS-MEME DU MONTANT EN PLUS DE LA FACTURE QUE VOUS ETES DISPOSE A PAYER.
- 4 VOUS ADDITIONNEZ CE MONTANT A LA FACTURE ET VOUS OBTENEZ VOTRE PRIX POUR LE VEHICULE CHOISI.
- 5 FOURNIER PLYMOUTH CHRYSLER INC. S'ENGAGE A RESPECTER INTEGRALEMENT VOTRE PRIX ET A VOUS LIVRER LE VEHICULE CHOISI AU PRIX QUE VOUS AUREZ VOUS-MEME ETABLI.
- 6 FOURNIER VOUS OFFRE, MEME A CE PRIX, LA GARANTIE CHRYSLER DE SATISFACTION 30 JOURS/1600 km OU ARGENT REMIS.

On attend votre offre!

OFFRE VALABLE POUR UN TEMPS LIMITE SEULEMENT



VENTE OU LOCATION

fournier
plymouth chrysler inc.

48, KENNEDY, LEVIS
837-2411

LE CABARET-DISCO
les plus grands succès
d'AUJOURD'HUI
les plus grands succès
d'HIER



Laval et Cité: fusion confirmée

Tel qu'annoncé en primeur par LE SOLEIL hier, la Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent et la Coopérative laitière du Sud du Québec ont décidé de regrouper leurs filiales respectives, Laiterie Laval et Laiterie Cité de Québec.

Cette union des actifs a été rendue nécessaire par l'état du marché du lait dans le Québec métropolitain. "En effet, a précisé M. Denis Cassista, directeur général de la Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent, en raison de la croissance marginale de la consommation de produits laitiers, et pour continuer de répondre aux normes de contrôle, cette fusion était rendue nécessaire. Les investissements requis pour faire face

au développement technologique, tout en garantissant un minimum de rentabilité à long terme, ont rendu ce regroupement inévitable."

Cette union portera le chiffre d'affaires des deux laiteries à plus de \$75 millions, un seuil minimal de rentabilité devant les exigences de la technologie et du marché.

Les prix, étant fixés par la Régie des marchés agricoles du Québec ne changeront pas. D'ailleurs, les marques déjà existantes sur le marché ne changeront pas.

Les représentants syndicaux et patronaux étudient les conséquences apportées par les éventuels changements technologiques amenés par la fusion.

ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC



Pierre Delisle, ing.

Membre représentant le public nommé par l'Office des Professions du Québec: Jean Van Doesburg, de Nicolet

Les 24 membres du Bureau ont élu, le 14 juin dernier, au comité administratif pour 1980-1981:

Président: Pierre Delisle, ing., de Québec

Vice-président (Administration): Jean Boisvert, ing., de Trois-Rivières

Vice-président (Finances): John B. Sweeney, ing., de Montréal

Membre représentant la profession: André Robidoux, ing., de Sherbrooke

L'Ordre des ingénieurs du Québec regroupe 21 500 ingénieurs et son siège social est situé au 2075 rue University, Montréal.

Entretiens entre Ford et Toyota

TOKYO (AP) — Ford Motor Co. et Toyota Motor Co., les deuxième et troisième plus importants constructeurs d'automobiles au monde, examinent la possibilité de produire en commun de petites voitures aux États-Unis, ont fait savoir ces deux sociétés, hier.

La filiale japonaise de Ford, Tokyo Kogyo, est présente aux entretiens, a dit la compagnie américaine.

Depuis des mois, Chrysler Corp. explore le terrain en vue de produire des voitures dans ce pays conjointement avec son associé japonais, Mitsubishi.

SICO



M. John Woschitz

Monsieur Marcel Deslauriers, président du conseil et chef de la direction de Sico Inc., est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur John Woschitz au poste de directeur des comptes spéciaux à la Division commerciale.

Monsieur Woschitz possède une vaste expérience de l'industrie de la peinture. Il a occupé divers postes de direction dans les secteurs suivants: chimie, administration et ventes. Ses fonctions lui ont permis d'acquiescer de précieuses connaissances du marché canadien.

Sico Inc., le plus important fabricant de peinture à capots exclusivement canadiens, excelle dans tous les domaines où il exerce ses activités, au Canada et aux États-Unis. (ANN.)

Energie: mauvais dossier du Canada

TORONTO (PC) — Le Canada est le deuxième des pays qui ont le plus mauvais dossier parmi les 17 les plus industrialisés pour ce qui est de l'économie de l'énergie et de la recherche de nouvelles sources, selon l'Agence internationale de l'énergie.

Tandis que les 15 autres pays ont augmenté leur budget de projets d'énergie, les dépenses à cette fin ont diminué au Canada et au Royaume-Uni de 4 à 12 pour cent l'an dernier en tenant compte de l'inflation.

Les dépenses fédérales en recherche de sources d'énergie ont été de \$6 par Canadien, de \$17 par citoyen aux États-Unis et en Allemagne fédérale, de \$10 en Norvège et en Belgique et de \$8 au Japon.

LES ATELIERS D'INGÉNIEURIE DOMINION LIMITEE NOMINATION



J. Désilets

Monsieur Max Drouin, président et directeur général des Ateliers d'Ingénierie Dominion Limitée, annonce la nomination de Monsieur Jacques Désilets au poste de directeur de la section des Turbines hydrauliques.

Monsieur Percy Soicher, l'ex-directeur de la section Hydraulique, est nommé Conseiller spécial du président et directeur général. (ANN.)

Nouveau défi d'Hydro-Québec: gérer la demande d'énergie

par Jacques GIGUERE

Profitant de l'inauguration du nouveau centre administratif d'Hydro-Québec, région Montmorency, à Neufchâtel, hier après-midi, le ministre des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, a fait l'éloge de la société d'Etat et de son administration.

Qualifiant Hydro-Québec de succès québécois des années 60, il a aussi fait remarquer que l'expertise générée par Hydro avait permis la montée de 3 des 10 plus importants bureaux d'ingénieurs-conseils au monde.

Il a ajouté qu'après l'ancien défi de répondre à la demande d'énergie

du Québec, il fallait maintenant relever celui de gérer cette demande.

Les \$45 milliards

Le ministre a par la suite commenté privément les projets dévoilés lors de la conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres des provinces de l'Est. Hydro-Québec, a-t-il dit, analyse présentement des propositions qui sont parfaites comme idée, mais plus difficiles à réaliser. Il a souligné que toute la capacité disponible serait requise par le Québec vers l'an 2000 et qu'il ne serait donc pas possible de garantir des approvisionnements à 40 ans tels que men-

tionnés lors de la conférence, mais que des arrangements à plus court terme, tel 20 ans, sont toujours possibles.

Le ministre a souligné que les États de l'Est font face à deux problèmes: 1 — un problème de remplacement du pétrole utilisé par certaines centrales; 2 — un problème d'approvisionnement stable à long terme, causé par les retards du programme nucléaire. Le Québec ne peut guère apporter de solution qu'au premier, du moins sur une longue période.

Commentant ensuite les programmes de financement d'Hydro, le ministre a déclaré que le rythme des emprunts était effrayant et qu'il

fallait définitivement songer à hausser la marge d'autofinancement, c'est-à-dire hausser les tarifs. Il a ajouté qu'il ne considérerait des projets de financement que si les contrats de vente à l'étranger étaient extrêmement solides.

Négociations

Dans un autre ordre d'idée, dans les négociations qui mettent aux prises Hydro et ses ingénieurs, il semble que les positions de la partie patronale seront assez rigides, vu les contraintes sévères imposées par le Conseil du trésor, qui supervise désormais les négociations avec les employés d'Hydro.

La percée des Lada n'inquiète pas les concurrents nord-américains

par Pierre ROBERGE

MONTREAL (PC) — La percée de la petite Lada sur le marché canadien de l'automobile semble jusqu'ici n'avoir provoqué que peu de réaction de la part des concurrents nord-américains.

Quelque 10.000 exemplaires de cette version soviétique de la Fiat 124 ont trouvé acheteur au Canada depuis 1978 et le mouvement s'accroît. Le Québec compte maintenant une dizaine de concessionnaires et l'Ontario, où les ventes étaient concentrées avant 1980, 22.

Ce total n'est pas important à côté du volume des constructeurs américains mais il n'est sûrement pas de nature à aider un secteur dans le marasme et accablé par les mises à pied et les fermetures d'usine.

Pourtant, on ne s'inquiète pas encore sérieusement. Chez General Motors, Mme Paulette Charbonneau, du service des relations publiques, affirme que les acheteurs de Lada se laissent tenter par une voiture qui "n'a pas encore fait ses preuves en hiver" et qui pourrait présenter "des problèmes de pièces".

Autrement, GM n'y voit pas de menace et compte sur ses automobiles situées dans les mêmes prix telles les Chevrolet, Citation et Omega.

Chez Chrysler, le porte-parole Gordon Pfeifer explique depuis Windsor, en Ontario, que la Lada ne nuit pas à ce constructeur américain, toujours en sérieuse difficulté. "Ils font beaucoup de bruit mais ils ne font pas beaucoup de ventes", affirme-t-il face à la dernière invasion d'URSS.

M. Pfeifer soutient lui aussi que les clients courent des risques quant au remplacement des pièces et qu'ils auront la valeur de leur argent. Ils vont en avoir pour \$4.288."

Du côté de Ford, M. Michel Messie, des relations publiques, précise que la direction canadienne, à Oakville en Ontario, n'a "aucune

réaction" face à l'arrivée des robustes Lada.

À ce prix brut de \$4.288, il faut ajouter \$150 pour le transport de Halifax, où elles sont toutes débarquées, et la préparation par le détaillant de même que d'autres menus frais.

De sorte que le client peut quitter le garage au volant de sa Lada en déboursant \$4.901, taxes comprises, explique M. Michel Dubois, directeur d'une agence à Saint-Léonard, en banlieue est de Montréal.

Par contre à Ajax, près de Toronto, le responsable du marché canadien pour Lada Cars, M. John Wright, admet que la même Lada peut être vendue en URSS jusqu'à \$10.000, le double de ce qu'elle coûte ici.

"Cela dépend de qui vous êtes, de la région que vous habitez, de l'argent que vous mettez au travail", explique-t-il à propos du Soviétique qui désire une Lada, de ce qu'il devra s'attendre à payer et du temps mis à en recevoir livraison.

La comparaison est rendue encore plus difficile par le fait qu'on ne peut donner de valeur stable en dollars à ce que M. Wright appelle "les roubles internes".

Lada Cars est l'entière propriété de Canadiens et elle achète les automobiles construites à Togliatti, sur les bords de la Volga.

Cette usine avait été construite il y a une quinzaine d'années par Fiat et vendue aux Soviétiques avec les plans et la technologie italienne.

Depuis 1974, Fiat a abandonné la version 124 et les Soviétiques ont peu à peu transformé le modèle de la Lada, lui ajoutant au moins 100 kilos pour donner une meilleure tenue sur les routes difficiles de l'URSS et la rendre plus solide. Aussi les tôles sont plus épaisses.

Le moteur et la boîte de vitesses sont de conception soviétique, préci-

se M. Dubois qui évalue à 50 pour cent la proportion de la mécanique de Lada semblable à celle de la Fiat 124.

À propos du prix en URSS, M. Dubois affirme que la Lada peut dépasser les \$10.000 et précise que l'obtention du permis de conduire peut nécessiter des cours de mécanique d'une durée de deux ans.

Dumping?

La vente d'un même produit à l'étranger la moitié ou moins de ce qu'il coûte dans le pays d'origine ne constitue-t-elle pas du dumping?

M. Wright répond qu'il ne se vend pas assez de Lada au Canada pour dire que les constructeurs nord-américains en souffrent. De plus, un fonctionnaire du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Don McEwen, révèle qu'aucune plainte n'a été déposée par les constructeurs nord-américains devant le tribunal anti-dumping relativement à la Lada.

M. McEwen ajoute que "le commerce (soviéto-canadien) fonctionne dans les deux sens" et que, si son ministère appliquait aux échanges économiques les mesures de boycottage prises par le gouvernement canadien à l'encontre de l'URSS, il pourrait en résulter des problèmes pour les ventes canadiennes en Union soviétique.

Rien qu'en restant dans le secteur automobile, la compagnie Unit Rig, de Niagara Falls, en Ontario, a vendu récemment 85 énormes camions à benne aux Soviétiques pour une valeur de \$135 millions.

Si Ottawa décidait d'interdire diverses importations d'URSS pour appuyer plus résolument le boycottage des Jeux olympiques de Moscou, des mesures de rétorsion pourraient nuire à Bombardier, qui souhaite écouler en URSS ses chenillettes.

Toujours à propos de la question de dumping, on ajoute au ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce que le système de taxes en Union soviétique fait que la Lada peut y être vendue beaucoup plus cher sans que ce soit nécessairement du dumping à l'étranger.

En cas de restrictions, les Soviétiques pourraient aussi renoncer à faire assembler au Canada une automobile à quatre roues motrices. À ce sujet, M. Wright confirme qu'on cherche un emplacement dans l'Est du pays mais qu'une décision ne sera prise avant six mois.

En attendant, M. Dubois révèle qu'il a livré 114 Lada en mai et qu'il compte bien atteindre la marque de 200 pour juin, et cela dans son seul commerce. On trouve trois autres concessionnaires dans la région de Montréal.

Sur près de 2.400 voitures vendues au pays durant les quatre premiers mois de 1980, 440 l'ont été par la succursale de M. Dubois. Les ventes au Québec représentent maintenant plus que le double de celles réalisées en Ontario.

Préférence francophone

Les acheteurs de Lada sont des francophones dans une proportion

d'au moins 80 pour cent. Selon M. Bertrand Boisvert, un des propriétaires de la concession dirigée par M. Dubois, "les anglophones devraient l'acheter mais ils ne le font pas", négligeant une bonne affaire, peut-être pour dénoncer l'invasion soviétique de l'Afghanistan.

La Lada, d'après Transports Canada, consomme 8,7 litres aux 100 km, ce qui représente 32 milles au gallon, ville et route combinées.

M. Dubois souligne également que les sièges recouverts de tissu sont en version standard ainsi qu'une mallette contenant 23 outils. Un propriétaire en panne peut donc parer au plus pressé et se rendre chez un concessionnaire pour terminer le travail, ajoute-t-il.

Prévoyants, des acheteurs chauffeurs de taxis se sont procuré certaines pièces de rechange qu'ils pourront utiliser n'importe quand. L'entrepôt principal pour les pièces au Canada se trouve à Ajax.

Bombardier au Vermont

Rien n'est encore décidé

par Réal LABERGE

LA POCAITIÈRE — Le directeur de la production de l'usine Bombardier de La Pocatière, M. Roland Gagnon, a qualifié hier de prématurée une information émanant de Montpelier, Vermont, à l'effet que la compagnie Bombardier Ltée considérerait la construction dans cette municipalité américaine d'une usine de \$15 à \$20 millions.

Remarquant que l'ampleur de l'investissement était définitivement exagérée, M. Gagnon a relié cette annonce faite par le secrétaire au Transport de l'Etat du Vermont, M. Ronald Crisman, à des études entreprises par la compagnie Bombardier pour se conformer à la législation fédérale américaine de "Buy America Act".

Cette disposition restrictive oblige les compagnies étrangères obtenant des contrats aux États-Unis de respecter une norme de contenu américain de l'ordre de 50 pour 100 et d'y effectuer les opérations d'assemblage final.

Selon M. Gagnon, Bombardier devra satisfaire à ces exigences si l'Etat du New Jersey accorde à cette entreprise québécoise un contrat de 57 trains d'une valeur de plus de \$40 millions, qui en est présentement à la phase de l'approbation finale.

Rien de décidé

Par ailleurs, d'une autre source généralement bien informée, il semble que la localisation d'une telle usine américaine n'est pas restreinte au territoire du Vermont.

De fait, le secrétaire au Transport du Vermont, M. Crisman, relie la construction éventuelle du projet d'usine de Bombardier au succès de tentatives du Vermont d'obtenir la

possession du chemin de fer "Montpelier & Barre".

Il s'agit d'un tronçon de voie ferrée conduisant à un parc industriel régional et qu'on projetait de démanteler.

Le communiqué américain fait également état de ce que la construction d'une usine américaine par Bombardier est associée au contrat des voitures ferroviaires du New Jersey.

Ce qui a suscité cette remarque de notre informateur que l'Etat du New Jersey "voudrait peut-être lui aussi que cette implantation industrielle soit située sur son territoire".

Concernant justement le contrat de \$40 à \$45 millions du New Jersey, il semble "que l'affaire soit dans le sac, pour Bombardier".

Si officiellement la direction de Bombardier déclare toujours qu'on en est au stade des négociations, il semble "que l'affaire soit dans le sac, pour Bombardier".

Si officiellement la direction de Bombardier déclare toujours qu'on en est au stade des négociations, il semble que de façon officieuse la compagnie Bombardier n'attend plus que les approbations finales d'une décision déjà prise en faveur de Bombardier.

Il ne resterait plus qu'à compléter les procédures légales d'approbation publique et de ratification par le gouvernement, selon la législation en cours à l'égard de tels investissements publics, au New Jersey.

"Et tout laisse croire qu'il ne s'est élevée aucune opposition et qu'il n'y en aura pas", nous a-t-on assuré.

Et sur l'importance du contrat des 57 trains du New Jersey, qui viendrait ainsi s'ajouter à une commande de 50 wagons de trains LRC

obtenue de Via Rail et devant entrer en production à l'automne au coût de \$60 millions, nos informateurs laissent entrevoir une reprise des activités et des emplois, à l'usine Bombardier de La Pocatière, susceptible de s'élever à la pointe d'embauche atteinte par l'usine l'année dernière, avec plus de 800 employés, contre à peine 400 depuis plusieurs mois.

bestiaux

MONTREAL (PC) — Les vaches ont renchéri au marché aux bestiaux de Montréal, hier. Les arrivages depuis le début de la semaine comprenaient 705 bovins, 1.358 veaux, 26 moutons et 30 porcs.

Les prix s'établissaient ainsi, cette semaine:

Vaches: D1, D2: \$54-57,25, avec un max. de \$60 les 112 lb; D3: \$50-54,50; D5: \$42, 49.

Taureaux: \$56-67,50.

Bouvillons: commercial: \$53,25-65,50.

Génisses: commercial: \$55-64,25.

Veaux: bons et de choix: \$92-110; moyens: \$80-90; communs: \$60-75.

Veaux de remplacement: bons: \$125-178, avec un max. de \$184; communs et moyens: \$85-124.

Agneaux de 50 lb en moyenne: \$109.

Truies: \$32-34,50.

Prix moyen du porc ontarien, mardi: \$57,10.

Simpsons-Sears et La Baie prises à partie

OTTAWA (PC) — Le directeur des enquêtes sur les coalitions étudiera les plaintes formulées contre les compagnies Simpson-Sears et de la Baie d'Hudson, accusées de se servir de leur fort pouvoir d'achat pour obtenir d'importants rabais de la part de leurs fournisseurs.

C'est ce qu'a déclaré, hier au ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet en signalant qu'il s'agissait de déterminer si ces plaintes étaient fondées et si elles relevaient de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Il a par ailleurs annoncé son intention de soumettre des amendements à cette loi au cours de la prochaine session, afin, a-t-il dit, d'avoir une loi qui ait plus de dents que celle en vigueur, notamment en

ce qui concerne les fusions et les concentrations.

Les plaintes en question émanaient en particulier de l'Association des manufacturiers de textiles dont le directeur, M. Peter Clark, s'est fait le porte-parole.

Dans une lettre envoyée mardi au ministre de la Consommation, au premier ministre Trudeau et au président de La Baie, M. MacGiverns, il exprimait la crainte des manufacturiers de devoir subir les pressions d'une "surconcentration du pouvoir d'achat".

D'après M. Ouellet, d'autres organismes que l'Association des manufacturiers de textiles ont fait des représentations dans le même sens, dénonçant le danger d'une trop forte concentration.